

# LYON - SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

## ABONNEMENTS

Rhône et Départ<sup>ts</sup> limitrophes, un an 6 fr.  
Autres Départements, un an ..... 6 50  
Etranger, un an..... 8 fr.  
Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

## LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

# HIPPISME



## COURSES DE BOURG

HIPPODROME DES VENNES

Très brillante et très nombreuse réunion; dimanche dernier, au coquet Hippodrome des Vennes. Après une semaine de pluie presque ininterrompue, on pouvait croire que, pour la première fois depuis de longues années, le soleil allait fausser compagnie aux dévoués organisateurs des courses; mais il n'en a rien été, et sauf une légère averse survenue pendant la première course, le temps a été superbe.

Malgré des engagements un peu moins nombreux que les années précédentes, les courses ont été très intéressantes, la proportion des partants, relativement aux engagements, ayant été très forte.

Les courses se sont succédé rapidement et ont été suivies avec beaucoup d'intérêt.

Disons, en passant, que tous nos favoris sont arrivés premiers et que nos pronostics se sont réalisés presque de point en point.

Les grands favoris se sont tenus à hauteur de leur réputation, et nous avons encore à enregistrer le succès de Martha, de Chanson, d'Orage, etc. Malheureusement, comme il arrive en pareil cas, tout le monde jouant sur « le bon tuyau », les répartitions n'ont pas été énormes.

MM. le capitaine Dégot et le comte Costa de Beauregard étaient juges à l'arrivée. M. le vicomte de Vaux présidait aux opérations du pesage, et M. de Corcelles donnait les départs. M. Philibert recevait les invités de la Société avec sa courtoisie et son affabilité accoutumées. Signalons aussi le dévouement de M. Moreau, dont le zèle est infatigable et la complaisance sans bornes.

Voici au hasard de la plume, le nom des notabilités rencontrées dans le paddock et aux grandes tribunes: M. le Préfet de l'Ain, Général, Mme, Mlles Lachasse, Colonel et Mme Durand, M. le trésorier général Dubois, Commandant et Mme de Gévigney, Lieutenant-colonel de gendarmerie, commandant la brigade de l'Ain; M. et Mme Dugas, M. et Mme Munet, comte de la Teyssonnière et Mlle, M. et Mme Hudellet, Mme, Mlles Jean Convert, M. et Mme Darest de la Chavanne, M. et Mme de Quérezieu, Commandant, Mme et Mlle Aloïzi; M. et Mme de Varennes, MM., Mme, Mlles Chossat de Montburon; M. et Mme de Corcelles, Baron et Baronne Duppeloux, M. et Mme Guillin, M. et

Mme Genin, Balay, de Valence; comte et comtesse Costa de Beauregard, M. et Mme Nouvellet, comte de Colbert, Pinard, ancien ministre; de la Bastie, Debeney, etc., etc.

La musique du 23<sup>e</sup> d'infanterie a joué, dans l'intervalle des courses, les meilleurs morceaux de son répertoire, alternant avec la Société des cors de chasse de Bourg, dont les fanfares étaient du plus pittoresque effet au milieu du cadre merveilleux formé par la forêt de Seillon.

Voici les résultats des deux journées:

### PREMIÈRE JOURNÉE. — Dimanche 25 juin.

**PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (Trot monté).** — 3.200 mètres, 6 engagés, 5 partants.

1. Martha, à M. Lallement, 6' 32"; 2. Gigolette, à M. Durand, à 6 longueurs.

**PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT (Course plate).** — 2.000 mètres, 6 engagés, 4 partants.

1. Gardenia II, à M. Petit; 2. Louvois, à M. L. de Romanet, à 1 longueur 1/2.

Course très bien menée: *Seigneur du Grais* tient d'abord la tête du peloton, pendant la moitié du premier tour; puis *Gardenia II* et *Louvois* le passent sans peine et *Gardenia* arrive à 3 longueurs devant *Louvois*.

**PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (Steeple-Chase, sixième série).** — 8 engagés, 4 partants.

1. Orage, à M. L. de Romanet, à 4 longueurs sur Andréa, à M. Watkins.

*Pich-Pochet* s'est dérobé au départ et *Poudre-aux-Yeux*, à M. de Romanet, est tombée au dernier tour, après le saut du mur, sans accident.

**PRIX DES DOMBES (Trot monté ou attelé).** — 4.000 mètres, 14 engagés, 11 partants.

1. Martha, à M. Lallement, 7' 43"; 2. Diplomate, à M. Fosse-Châteauneuf, à 3 longueurs; 3. Briouze, à M. Bless; 4. Quand-Même, à M. Subrin. Très belle course sans aucun accident.

**PRIX DE LA VILLE DE BOURG (Haies; Gentlemen).** — 2.800 mètres, 10 engagés, 5 partants.

1. Qui-va-là, à M. Gaston Perrot; 2. Izol, à M. le comte de Colbert, à une 1/2 longueur; 3. Deep-Level, à M. le comte Dadisard.

Course des plus intéressantes: les chevaux partent en peloton serré et abordent de front tous les obstacles; le 3<sup>e</sup> *Deep-Level* étant à peine à 3 longueurs du 1<sup>er</sup>.

**PRIX DES SOUSCRIPTEURS (Steeple-Chase militaire, 2<sup>e</sup> série).** — 14 engagés, 6 partants.

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent par leur

SILENCE ABSOLU  
ABSENCE DE TRÉPIDATION  
Fabrication supérieure

1. Chanson, à M. de Valence de Marbot, lieutenant au 2<sup>e</sup> dragons; 2. à 1 longueur 1/2, Quêteur, à M. de Brosses, lieutenant au 16<sup>e</sup> chasseurs; 3. Raymonde à M. Noubel, capitaine au 12<sup>e</sup> hussards.

Cette course a été, comme toujours, très brillamment enlevée et a donné lieu à l'arrivée à une manifestation patriotique toute spontanée. Les cris nombreux de : « Vive l'armée » se sont fait entendre. Aucun cri hostile ne répond. En somme, la première journée a été, en tous points, réussie et s'est passée sans accident. Une ou deux chutes sans aucune gravité.

#### DEUXIÈME JOURNÉE, Lundi 26 juin 1899

**PRIX DES AMATEURS (Trot attelé).** — 8 engagements, 5 partants.

1. Dan, à M. Rizard; 2. Blue-Coast, à M. Maire; 3. Brazil, à M. Mossé.

**PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Trot monté ou attelé).** — 5 engagements, 4 partants.

1. Martha, à M. Lallement; 2. Ponelte à M. Morel.

Martha gagne facilement, malgré qu'on l'ait handicapée de 50 m. de plus, à cause de ses places de la veille.

**PRIX DE LA VILLE DE BOURG (Steeple-chase, Handicap).** — 9 engagements, 5 partants.

1. Poudre-aux-Yeux, à M. de Romanet; 2. Orage, à M. L. de Romanet; 3. Florentine, à M. Bouchet.

Au 1<sup>er</sup> obstacle, Victor tombe, désarçonnant son cavalier, et continue à galoper dans la piste, passe dans la pelouse et renverse un spectateur. Accident sans gravité.

**PRIX DU COMMERCE.** — 12 engagements, 6 partants.

1. Marmiton, à la marquise de Vivens; 2. Rully, à M. de Suremain; 3. Rêveur, à M. Cadiot.

**PRIX DE LA FORÊT.** — 8 engagements, 7 partants.

1. Avril, à M. Garnier; 2. Fricasse, à M. Boissier.

En somme, pendant ces deux jours, réunions sportives des plus intéressantes et des plus suivies. C'est la deuxième année que la Société de Bourg donne deux jours de courses. Le succès qu'elle a obtenu doit l'encourager et nous espérons que l'année prochaine, elle persévéra dans cette bonne voie.

#### Courses de Charbonnières

L'entraînement est commencé. Jusqu'au samedi 8 juillet, les propriétaires d'ânes pourront envoyer leurs coursiers s'entraîner sur l'hippodrome de Sainte-Luce; il trouveront, en outre, une écurie où ils pourront laisser leurs ânes jusqu'à la date des courses.

La réunion du 9 juillet s'annonce comme très brillante; les meilleures écuries seront représentées dans les sept courses du programme, pour lesquelles le comité a voté une somme de 1.500 francs.

Le programme comprend des courses plates, des courses d'obstacles, steeple, etc; le clou sera sans contredit la course des Habits rouges.

Les souscriptions sont reçues chez M. le docteur Girard, à Charbonnières et au secrétariat agence Fournier, 14, rue Confort jusqu'au 8 juillet, Moyennant 10 francs, le sociétaire a droit à quatre cartes de pesage de 5 francs.

Les engagements sont reçus aux mêmes adresse jusqu'au 4 juillet.

#### Courses d'Aix-les-Bains.

PROGRAMME DES 4 JOURNÉES

**PREMIÈRE JOURNÉE.** — Dimanche 23 juillet

**Prix du gouvernement de la République.** — 2,000 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné dans l'année, jusqu'au moment de la course. Distance : 1,800 mètres environ.

**Prix de la Société sportive d'encouragement** (course de haies). — 1,500 francs, pour chevaux de 4 ans et au-dessus,

n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8,000 francs en un ou plusieurs prix. Distance : 3,000 mètres environ.

**Prix de la Société d'encouragement** (2<sup>e</sup> série). — 5,000 francs, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un prix de 5,000 francs à Paris, Chantilly, Vincennes ou Maison-Lafitte, ni un prix de première ou de deuxième série donnés par la Société dans les départements. Distance : 2,400 mètres environ.

**Prix de Marlioz** (Handicap international). — 1,500 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments, de trois ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Distance : 2,200 mètres environ.

**Prix du Cercle** (Steeple-chase handicap international). — 6,000 francs pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Distance : 3,400 mètres environ.

**DEUXIÈME JOURNÉE.** — Mardi 25 juillet.

**Prix du Revard** (à réclamer). — 2,500 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce, de 3 ans et au-dessus. Distance : 1,600 mètres environ.

**Prix d'Annecy** (course de haies internationale). — 3,000 francs, pour chevaux de 3 ans de toute espèce et de tous pays n'ayant jamais gagné une course de haies. Les chevaux de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays, à réclamer pour 4,000 francs, seront admis. Distance : 3,000 mètres environ.

**Prix de la Ville d'Aix-les-Bains.** — 6,000 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas jusqu'au moment de la course gagné 25,000 francs, en un ou plusieurs prix. Distance : 2,200 mètres environ.

**Prix de Hautecombe** (Handicap international). — 4,000 francs. Distance : 2,200 mètres environ.

**1<sup>er</sup> Prix de la Société de steeple-chase de France** (6<sup>e</sup> série) — 2,600 francs, offerts par la Société des steeple-chase de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15,000 francs, en un ou plusieurs steeple-chase, ni deux prix de 6<sup>e</sup> série, ni un prix d'une série supérieure. Distance : 3,400 mètres environ.

**TROISIÈME JOURNÉE.** — Jeudi 27 juillet.

**Prix du Nivolet** (à réclamer). — 1,500 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Distance : 1,600 mètres environ.

**Prix de Chambéry** (Cour de haies internationale, handicap). — 1,500 francs. Distance : 3,000 mètres environ.

**Prix de Villa des Fleurs.** — 6,000 francs, pour chevaux, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 25,000 francs en un ou plusieurs prix. Distance ; 2,000 mètres environ.

**Prix d'Athènes.** — Internationale, Hacks et Hunters. Gentleman-riders. — 1,000 francs, pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays. Distance : 2,000 mètres environ.

**Prix du Mont-à-Chat.** — Steeple-chase International. — 3,000 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays, n'ayant pas jusqu'au moment de la course, gagné 20,000 francs en une ou plusieurs courses à obstacles. Distance : 4,000 mètres environ.

**QUATRIÈME JOURNÉE.** — Dimanche 30 juillet.

**Prix du chemin de fer.** (Grand international au trot attelé). — 1,200 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce et de tous pays âgés de 3 ans et au-dessus.

Les engagements devront contenir, sous peine de nullité, l'indication de la meilleure vitesse obtenue par le cheval ou la jument engagés, ainsi que la distance et le nom de la piste sur laquelle cette vitesse a été obtenue.

**2<sup>e</sup> Prix de la Société des Steeple-Chases de France** (steeple-

chase-militaire, 2<sup>e</sup> série pour officiers). — Un objet d'art de la valeur de 800 francs pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe), inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis 6 mois au moins avant le jour de la course. Distance : 2,000 mètres environ.

**Prix de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang** (au trot attelé ou monté). — 1,800 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Annecy, Aurillac, Cluny, Perpignan, Tarbes, Rodez, Villeneuve-sur-Lot, Libourne. Seront encore admis, tous chevaux, entiers, hongres ou juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France, appartenant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1899, à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions.

**Prix de Savoie. — Steeple-chase militaire** (1<sup>re</sup> série), pour officiers. — Un objet d'art de la valeur de 1,500 francs, pour officiers en activité de service, montant tous des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant la course. Distance : 3,000 mètres environ.

**Prix du Conseil général de la Savoie** (Steeple-chase militaire, 3<sup>e</sup> série, pour sous-officiers). Un objet d'art ou à l'utilité militaire, de la valeur de 100 francs au premier. Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 75 fr. au second. Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 50 francs au troisième. — Pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe.

Distance : 1,700 mètres environ.

**AVIS IMPORTANT.** — S'adresser pour tous renseignements au secrétaire de la Société des courses d'Aix-les-Bains, M.-J. LECOMTE, notaire, à Aix-les-Bains.

**BILLETS D'ALLER ET RETOUR.** — La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. délivrera, dans toutes les gares situées sur son réseau dans un rayon de 200 kilom d'Aix-les-Bains, ainsi que dans ses gares à Paris et à Marseille, des billets d'aller et retour, valables pendant la période des courses.

### Courses de Vienne

Les courses de Vienne auront lieu, cette année, le dimanche 6 août, sur l'hippodrome de Pont-Evêque.

Voici le programme de la journée :

**1<sup>er</sup> Prix du Gouvernement et de la Société d'Encouragement du demi-sang** - Au trot monté. - 700 fr de prix, dont 400 francs et les entrées au premier; 200 francs au second; 100 francs au troisième.

**Prix du Commerce.** — Steeple-Chase militaire de 3<sup>e</sup> série. — Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 francs, offert par M. le ministre de la guerre, au premier; un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de cent francs, au second; un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 75 francs, au troisième, pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. Ces deux derniers prix provenant du pari mutuel.

**2<sup>e</sup> Prix du Gouvernement.** — Au trot attelé. — 1.400 francs de prix dont 800 francs et les entrées au premier, après que le quatrième aura retiré la sienne; 400 francs au second; 200 francs au troisième; le quatrième retirera d'abord son entrée.

**Prix de M. le Président de la République et de la Ville de Vienne.** — Courses de haies (gentlemen). — 1.225 francs de prix, dont 800 francs, l'objet d'art et les entrées au premier; 250 francs au second et 175 francs au troisième, pour hacks et hunters, de trois ans et au dessus.

**1<sup>er</sup> Prix de la Société des Steeple-Chases de France: — Steeple-Chase militaire de 2<sup>e</sup> série.** — Un objet d'art d'une valeur de 800 francs, offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupes) inscrits sur les contrôles et provenant des

remontes de l'Etat ou achetés par la commission de remonte des corps.

**2<sup>e</sup> prix de la Société des Steeple-Chases de France.** — Steeple-Chase. (5<sup>e</sup> série). — 2,600 francs offerts par la Société des Steeple-Chases de France.

**Prix du Pari mutuel.** — Steeple-Chase militaire de 3<sup>e</sup> série, réservé aux sous-officiers du 19<sup>e</sup> dragons. — Trois objets d'art ou d'utilité militaire provenant du prélèvement du pari mutuel, d'une valeur de 150 fr. au premier; 100 fr. au second et 75fr. au troisième, pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe.

\*\*\*

Les engagements pour les courses nos 1, 2, 3 et 7 seront reçus jusqu'au mardi, 1<sup>er</sup> août, avant midi, chez M. Ogeret, membre de la commission des courses, place de l'Hôtel-de-Ville, 13, à Vienne, et pour les courses nos 4, 5 et 6, jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> août, avant midi, chez M. Lallement, 1, rue de Castiglione, Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des courses, 10, cours Romestang, Vienne (Isère).

### LETTRE HIPPIQUE

#### Une consultation des Sociétés sportives hippiques

Les Sociétés hippiques, prises individuellement, travaillent naturellement, toutes, au mieux de leurs intérêts et sont quelque peu jalouses des succès que le voisin peut obtenir. Chacun tire la couverture à soi, ne connaît que son clocher et, si on ne dit pas qu'en dehors de son église, il n'y a pas de progrès possibles, on le pense tout bas. Cette opinion est peut-être celle d'un pessimiste, mais n'en a pas moins des attaches sérieuses dans le monde où l'on s'occupe de l'amélioration de la race chevaline, non seulement au point de vue des courses, mais aussi sous le rapport de la production du cheval d'armes.

On oublie trop que tant que les guerres resteront inévitables, dans ce bas monde, une cavalerie hardie et bien montée sera essentielle à notre existence comme nation. Au risque d'être taxé de rêveur, je crois que les Sociétés hippiques peuvent être appelées, en ce moment, à jouer un grand rôle, à faire cesser, dans la mesure du possible, un état de choses qui préoccupe l'opinion publique n'ayant pas oublié les fâcheux exemples de 1854, de 1859 au point de vue de la pénurie des chevaux nécessaires à l'armée et la terrible leçon de 1870.

Laissant à chaque Société son autonomie, ne serait-il pas possible de les convier à un accord commun pour former une nouvelle ligue du Bien-public. On peut bien risquer 16 fr. d'amende en la circonstance, en vue de reconstituer la production efficace du cheval de selle, qui semble être abandonnée dans quelques contrées d'élevage.

Les hippodromes portent des couleurs variées, ont des devises différentes, leurs revendications s'affirment par des mesures quelquefois excessives. On voit, ici, le pur-sang jouir de toutes les faveurs, là le trotteur regardé comme le maître futur du turf; puis les courses plates sont opposées aux steeple-chases et l'on crie haro sur le demi-sang galopeur, quand on réclame pour lui une place dans le droit commun. Si, de plus, on considère le discrédit dans lequel est tombée l'équitation, on est en droit de considérer l'horizon sous des couleurs assez sombres en ce qui concerne l'avenir de la race chevaline en France au point de vue essentiellement militaire. L'importation des chevaux étrangers, qu'il est difficile d'enrayer ne fait qu'assombrir les couleurs de ce triste tableau.

Dans son rapport remarquable sur les haras et les remontes, M. Ed. Rocher, après avoir poussé une charge à fond contre la société d'Encouragement du pur-sang, qu'il accusait pour ses exigences et sa persistante opposition d'être hostile aux haras nuisible à l'élevage national, reconnaissait cependant qu'elle représentait un élément précieux, supérieur pour jouer un rôle important dans l'œuvre commune.

C'est l'intervention éclairée, non seulement de cette Société, mais des quatre autres grandes de la capitale et de celles de la province que l'on réclame. Elles reçoivent des encouragements

de toutes sortes, subventions, prix, primes, gratifications, subside énormes tirés du pari mutuel, etc.. On est donc en droit de leur demander quelque chose pour l'œuvre commune.

Que se passe-t-il? on fait retomber sur les haras la responsabilité de l'état actuel de l'élevage. Des rapports officiels, adressés à deux ministres prouvent que l'accord n'existe pas entre cette administration et les remontes et l'on n'a guère confiance dans le replâtrage qui s'est produit au conseil supérieur, assemblée qui, du reste, jouit d'une confiance très limitée, en dehors de la Normandie, dans le monde des éleveurs.

De plus, on sait, par expérience, que les commissions majuscules et minuscules qui naissent comme des champignons, ne sont bonnes qu'à faire prendre patience, et qu'on les voit disparaître sans avoir apporté une seule pierre pour consolider l'édifice ébranlé.

Pourquoi ne ferait-on pas appel aux gens compétents, à ceux qui mettent la main à la pâte et savent faire prospérer les intérêts que des particuliers leur ont confiés. L'Etat ne dérogerait pas en faisant appel à leurs lumières et si, voulant rompre avec la routine et les préjugés, il les consultait il ne pourrait certainement qu'en tirer profit. Il les engagerait à former de grandes assises, dont feraient partie les présidents et secrétaires des grandes Sociétés d'Encouragement, auxquels on adjoindrait des représentants des sociétés hippiques des centres d'élevage sans le secours d'un seul personnage officiel; on inviterait ce congrès à se prononcer sur une seule question. « Le moyen essentiellement pratique d'encourager la production du cheval de guerre ».

On sait bien que, dans le beau pays de France, on abuse peut-être un peu trop du grand mot patriotisme, mais comme dans la circonstance, il s'agit de la défense nationale, on peut supposer que chacun fera laire ses préférences pour ne se préoccuper que de l'intérêt général. Comme les élections législatives sont encore loin, le moment ne serait-il pas propice pour tenter l'essai de cette consultation.

Cap. H. CHOPPIN.

## TIR AUX PIGEONS

### Tir aux Pigeons de Lyon.

**Samedi 24 juin.** — **Poule d'essai.** — Partagée entre MM. Bloff, Brasseur et Magnin 10/10.

**Grand Prix de Lyon,** 17 lireurs. — Gagné par M. Bloff 13/13; 2. M. des Ormes 12/13; les autres places partagées entre MM. Cottin, cap. Joë, Comte de St-Séverin et baron de St-Trivier 10/12.

**Poule réglementaire.** — Partagée entre MM. Couillet, Chavériat et Cottin 7/7.

**Poule au doublé.** — Gagnée par M. Couillet 4/4.

**Dimanche 25 juin.** — **Poule d'essai.** — Partagée entre MM. cap. Joë, Chalandon et Magnin 9/9.

**Poule réglementaire.** — Partagée entre MM. Chalandon, Darnat et des Ormes 7/7.

**Poule au doublé.** — Gagnée par M. Magnin 5/6.

### Tir aux pigeons de Vichy

Résultats des tirs du 20 juin.

**Poule d'essai** partagée entre M. Desgenetais et M. du Bois, 3/4.

**Prix des Giroflées,** un objet d'art : M. du Bois, 6/7.

**Poule réglementaire** partagée entre M. Desgenetais et M. du Bois, 13/14.

Tirs du 22 juin :

**Poule d'essai** : M. Gil, 3/5.

**Prix des Bleuets,** une bourse de 5 louis : 1. M. le chevalier Van Havre, 6/6; 2. MM. le vicomte de Rougé et M. le comte de Longueil, 5/6.

**Poule réglementaire** : M. Desgenetais, 5/5.

**Autres poules** : Vicomte de Rougé et chevalier van Havre, 5/5.

**Autres poules** : MM. Gil, Sarrien, Lehout, vicomte de Rougé, comte de Sampigny.

Tirs du 23 juin :

**Poule d'essai** : M. Desgenetais, 5/5.

**Prix de la Prairie** : M. Desgenetais, 6/8.

**Poule réglementaire** partagée entre M. du Bois et M. Desgenetais, 3/4.

**Autres poules** : chevalier van Havre et M. du Bois, 3/4.

### Tir aux Pigeons de Spa.

**Lundi, 5 juin.** — **Prix d'ouverture** 500 fr. 1 pigeon à 25 mètres; 1<sup>ers</sup> MM. de Liège, 13/13; G. Beaconnier, 13/13 partagé.

**Poule réglementaire** 1 pigeon (handicap). 1<sup>er</sup> M. de Liège, 23 m. 5/5.

**Autres poules** gagnées par MM. Roberts, J. Simonis, de Liège et F. d'Artet.

**Mardi, 6 juin.** — **Prix des Lilas** (handicap), objet d'art, 1 pigeon; 1<sup>er</sup> M. Roberts, 26 m. 1/2 9/9; 2. M. J. Simonis, 26 m. 1/2 8/9.

**Poule réglementaire,** 1 pigeon à 25 mètres. MM. comte de Canisy et Roberts 4/5.

**Mercredi, 7 juin.** — **Prix des Muguetts,** 500 fr. 1 pigeon à 26 mètres; MM. L. Louhienne, 27 1/2, baron de Calvaert, 8/8.

**Autres poules** gagnées par MM. L. Louhienne, baron Em. de Marmol, baron de Calvaert.

**Jeudi, 8 juin.** — **Prix des Primevères,** 100 fr. (handicap). 1<sup>ers</sup> MM. L. Louhienne, 24 1/2, comte de Levignen 23 m., et Albert Serstevens 22 m. 12/12 (fusil Bodson).

**Poule réglementaire,** 20 fr., 1 pigeon à 27 m. : MM. L. Louhienne, 28 m. 1/2 et Roberts 5/5.

**Autres poules** gagnées par MM. C. t'Serstevens et Roberts.

**Vendredi, 9 juin.** — **Prix des Myosotis,** un objet d'art : 1<sup>er</sup> M. Roberts, 14/14; 2. M. G. t'Serstevens.

**Samedi, 10 juin.** — **Prix des Pensées** (handicap) 500 fr. : 1<sup>ers</sup> baron E. de Calvaert, 24 m., et J. Simonis, 21/12 m.; 3. comte de Levignen.

**Poule réglementaire,** 1 pigeon à 26 mètres : 1<sup>er</sup> M. L. Van Langhendouck, 7/7.

**Autres poules** gagnées par MM. Hall, J. Simonis, baron Em. de Marmol.

**Lundi, 12 juin.** — 500 fr. 1 pigeon à 26 mètres; 1<sup>er</sup> M. Louhienne, 2. baron de Villenfagne, 6/6; 3. M. le baron And. del Marmol.

**Poule réglementaire,** 1 pigeon (handicap), 17 tireurs. M. Vauters, 25 1/2 12/12.

**Autres poules** gagnées par MM. Hall, baron A. del Marmol. Un match entre MM. Herrfeldt et Wauters a été gagné par MM. Herrfeldt et Wauters.

**Mercredi, 14 juin.** — **Prix des Verveines** (handicap) 500 fr. 1 pigeon : 1<sup>er</sup> M. J. t'Serstevens (fusil Bodson); 2. M. le marquis Torrigianni; 3. M. Jossou.

**Poule réglementaire,** 1 pigeon à 26 mètres, M. le marquis Torrigianni, 11/11.

**Autres poules** gagnées par MM. le baron Em. del Marmol, Ch. d'Ydewalle et marquis Torrigianni.

**Jeudi, 15 juin. — Prix des Héliotropes** (handicap) 1000 francs. 1 pigeon : 1<sup>er</sup> M. le baron de Montpellier, 25 mètres; 2. le marquis Torrigianni.

**Poule réglementaire**, 1 pigeon à 27 mètres : M. le baron de Montpellier, 29 mètres; M. le marquis Torrigianni, 28 mètres 11/11.

**Autres poules** gagnées par M. le baron Em. del Marmol, Joseph Simonis.

**Vendredi, 16 juin. — Prix des Giroflées** (handicap) : 1<sup>er</sup> G. l'Serstevens, 24 1/2; 2. Th. d'Ydewalle, 26 1/2.

La poule réglementaire a été partagée entre MM. Hall et l'Serstevens.

## CHAUSSURES DE LUXE ET DE CHASSE

Bottes tissus élastique et cuir  
absolument imperméables et de toute solidité

de la Maison **CORDING & Cie, de LONDRES**

**AZALBERT & ICHÉ, seuls dépositaires à Lyon, 22, rue Terme**

## SPORTS NAUTIQUES

### ROWING

#### Régates du Club Nautique de Lyon.

Malgré un temps menaçant et de fortes ondées, la pelouse de Villevert n'avait rien perdu dimanche dernier de l'animation des réunions précédentes et un public nombreux, composé en partie de jolies femmes aux fraîches toilettes, a témoigné, par ses chaudes acclamations, tout l'intérêt qu'il prenait aux différentes épreuves qui, toutes, ont donné lieu à des arrivées émouvantes. C'était aussi un spectacle réconfortant de voir réunie cette foule nombreuse, au milieu de laquelle nous avons remarqué un solide noyau d'anciens, toujours confiants en l'avenir du rowing, prêchant d'exemple pour faire cesser les dissensions et ramener l'union entre tous.

Le jury se composait de MM. Bachelard, président d'honneur du Club; C. Lump, président; Aublan, secrétaire; Troney, trésorier. M. Prével, frère du sculler niçois, maréchal des logis au 7<sup>e</sup> cuirassiers, représentait le Club Nautique de Nice; M. Buchillot, la Société Nautique de la Marne; M. Margue, les Régates Mâconnaises; M. Guillet, l'Union Nautique de Lyon; M. Garbit, le Cercle de l'Aviron de Lyon. Se trouvaient également dans la Tribune du jury : MM. Garçon, Piolat et Padis, de l'Union Nautique; Wellergel, du Cercle; Faletti et Goumy Basset, du Club Nautique. Remarqué dans l'assistance : M. Legros, secrétaire de la Fédération Française.

Etaient : starter au départ, M. Brancier; juge à l'arrivée, M. Seux, président de la Fédération Lyonnaise et secrétaire du Cercle. Le juge-arbitre, M. Jules Piot, ex-champion de France, suivait les courses en automobile sur la rive gauche.

La musique du 98<sup>e</sup> de ligne, sous l'habile direction de M. Leroux, prêtait son gracieux concours à cette fête et a charmé l'assistance avec les meilleurs morceaux de son répertoire.

La présence des équipes de Nice et de la Marne donnait un attrait spécial à cette belle journée; les champs étaient nombreux; les arrivées ont été très disputées. Nice, avec son vaillant sculler, M. Prével, a triomphé en skiff senior et junior dans un style impressionnant. A 2 seniors, la Marne a brillamment enlevé cette épreuve. Le Club a confirmé ses victoires précédentes à 4 seniors et 2 débutants, ainsi que le Cercle à 4 juniors et skiff débutant. L'Union s'est adjugé les épreuves à 2 juniors et 4 débutants. Une mention spéciale au 8 seniors du

Cercle, formé récemment avec de bons éléments, qui a triomphé de l'Union Nautique, malgré l'énergie du chef de nage de cette dernière équipe, remplaçant M. Laurent malade, au moment du départ.

Les épreuves étaient courues en ligne droite, sur un parcours de 1900 mètres.

Voici les résultats :

**PREMIÈRE COURSE. — Skiff Seniors.** — 1. Prevel, du Club N. de Nice; 2. Lardon, de l'U.N.; 3. Soubeyran, du C.N.L.; N.P. : Martinet de la Marne et Laurent, de l'U.N.L.; N.S.P.P. : Raymond et Wegelin.

Au départ, *Laurent* prend la tête et mène pendant 500 mètres, quand tout à coup *Prevel* jusque là en arrière, avec une aisance remarquable, revient sur ses concurrents et gagne comme il veut. *Laurent* abandonne. *Martinet* désavantagé par son numéro de départ, n'a pas donné toute la mesure de sa force, aussi s'est-il arrêté se réservant pour la course à 2.

*Prevel* rame dur et avec une énergie extraordinaire; il est très en progrès sur l'année dernière; nous croyons qu'il fera bien d'abandonner pour cette année le deux, et continuer son entraînement en skiff; il y a en lui l'étoffe d'un futur champion de France. *Laurent* nous a paru manquer d'énergie et se laisser aller trop vite au découragement: on nous le dit malade, espérons que ce ne sera que passager et que nous le verrons bientôt revenir à la belle forme qui a fait de lui le champion de France. de l'année dernière.

**DEUXIÈME COURSE. — 4 Juniors;** 1. Roulotte du C.A.L. (MM. Bastener, Chanut, Issartel, Reverchon), 4'45; 2. Racerooc du R.M. (Dussange, Voyard, Brignon, Léautier), 4'58; 3. Froleuse du C.N.L. (Guillermin, Merle, Barnoud, Grange), 5'14. N. P., Fleurette de l'U.N.L.

*Roulotte* part très vite, se détache de suite et mène la course sans être inquiétée. A 1000 mètres du départ, un abordage se produit entre *Fleurette* et *Froleuse*. *Mâcon* s'adjuge alors la deuxième place.

*Roulotte* a confirmé ses victoires précédentes; l'équipe a un bel ensemble et nous semble supérieure dans sa série, nous voudrions la voir aux prises avec des équipes étrangères à la région.

**TROISIÈME COURSE. — 2 Seniors;** 1. Sans Façon de la Marne (Martinet et Waleff), 5'2; 2. Freluquet du C.N.L. (Perrin, Lump); 3. Turbulente de l'U.N.L. (Dumontet, Wild), 5'6. N.P. Fusion du C.N. Nice, Tant Pis du C.N.L. N.S.P.P. Paquerette de l'U.N.L., Pique Bise des R. M.

Beau départ de *Sans Façon*, *Freluquet* et *Turbulente* qui se détachent immédiatement du peloton. A 1000 mètres, *Turbulente* mène par une longueur sur *Sans Façon* et *Freluquet*. A 1200 mètres, *Sans Façon* fait un enlevage magnifique et mène la course par une longueur et demie. A 200 mètres de l'Arrivée, *Freluquet* enlève à son tour *Turbulente* et revient sur *Sans Façon* qui arrive quand même, au poteau, avec un quart de longueur. L'équipe de la Marne est remarquable par sa puissance et son style; elle faiblissait cependant sur la fin du parcours, ne paraissant pas suffisamment entraînée. L'équipe du Club est agréable à voir ramer, l'ensemble est parfait la nage vive et énergique; nous l'attendons dans les grandes épreuves de Vichy et Paris. Elle trouvera, sans doute, une autre concurrente en *Turbulente* qui, quoique formée récemment, lui a disputé chèrement la seconde place, pendant 1800 mètres. Nice était réservée et paraissait peu à son aise en outrigger. Le 2 se tord d'une façon peu gracieuse et ne semble pas ramer avec autant d'aisance qu'en yole de mer.

**4<sup>e</sup> COURSE. — 4 DÉBUTANTS.** — 1. Pimpante, de l'U. N. L. (Monneret, Soignat, Laurent, Fourchet) 6'6"; 2. Cinq Bleus du C.A.L. (Barrut, Dumoulin, Vial, Bachasse) 6'27"; 3. Bambinette du C. N. L. (Berthéas, A. Grange, Avel, Moys) 6'56; N. S. P.P. Rugby du E. C. R. L et Bambin du C. N. L.

*Pimpante* se détache dès le départ et gagne comme elle veut. Le 4 de *Bambinette* perd sa coulisse et finit doucement loin derrière *Cinq-Bleus*. *Pimpante* a un bel ensemble, quoique composée de tout jeunes équipiers, elle possède de réelles qualités, qui feront d'elle une équipe redoutable en juniors l'année prochaine si elle veut continuer le bon travail de cette année.

**5<sup>e</sup> COURSE. — SKIFFS-JUNIORS.** — 1. Prével, du C. N. N., 4'59; 2. Lardon, de l'U. N. L. 4'59 1/3; 3. Wegelin, du C. N. L. 5'02; N. P. Dussange des R. M., N. S. P. P. Daclin, de l'U. N. L.; Waleff, de la Marne; Mouthon, du C. N. L.

*Lardon* mène pendant 500 m., mais, comme dans la course senior, *Prével* qui a l'air d'être long à se mettre à l'ouvrage revient sur son

concurrent et le passe facilement, 200 m. de l'arrivée *Prével*, à trois longueurs paraît avoir la course gagnée quand *Lardon*, dans un enlevage remarquable, reprend tout le terrain perdu et arrive bord à bord au moment où le coup de pistolet retentit, classant *Prével* premier avec une avance de 20 centimètres. *Lardon* rame long et avec une grande énergie ; quoique junior, il sera certainement redoutable dans les grandes séries en senior. *Prével*, malgré son endurance, nous paraissait fatigué par les deux épreuves précédentes. *Wegelin* rame bien, paraît avoir une grande aisance dans son bateau et, avec un peu plus d'énergie, pourrait mieux faire ; cette dernière course a été très honorable pour lui finissant à 2 longueurs à peine de ses deux redoutables concurrents.

**6<sup>e</sup> COURSE. — SKIFFS DÉBUTANTS.** — 1. Ailloud, du C. A. L., 5'25 ; 2. A. Jambon, du C. N. L. 5'28 ; N.S.P.P. Varenne, du C.A.L. ; Alin et Bertrand, du C. N. L.

Match peu intéressant entre les deux jeunes scullers. *Ailloud* mène toute la course suivi à 2 longueurs par *Jambon*.

**7<sup>e</sup> COURSE. — 2 JUNIORS.** — 1. Pompon, U.N. L. 5'4 (Descollonges, Castor) ; 2. Pique Bise, des R. M., 5'8 (Brignon, Léautier) ; 3. Chenillotte, du C. A. L. (Bastener, Issartel) 5'07, N. P. Coucou R. M. ; Fou-Rire, du C. N. N.S. P. P., Eslat de Rire du C.N. L.

Course fort intéressante. Les 5 équipes en ligne se tiennent bord à bord pendant 1.000 mètres. A ce moment, *Pique Bise* enlève et mène par une longueur. *Pompon* répond à cette attaque par un superbe enlevage, les 2 équipes font un long bord à bord. *Pompon* finit par l'emporter et gagne par une demi-longueur. *Pompon* est très en progrès et a fait une belle course. A Mâcon, nous la retrouverons aux prises avec *Pique Bise*, qui nous a fait une très bonne impression. *Chenillotte*, un peu désavantagé par son numéro de départ, a fait une course moins bonne que les précédentes.

**8<sup>e</sup> COURSE. — 4 SENIORS.** — 1. Fanfan C. N. L. 440 (Perrin, Soubeyran, Wegelin, Lump) ; 2. Fredaine U. N. L. 445 (Lauré, Wild, Dumontet, Lelarge) ; 3. Errante C. A. L. 446 (Monnier, Gabardini, Ailloud, Lallainode) ; N.S.P., Racroc des R. M. P. ; Frôleuse du C. N. L.

Au signal les 3 équipes partent bien, *Fanfan* avec un léger avantage sur *Fredaine* et *Errante*. A 1.500 *Fredaine* et *Fanfan* sont bord à bord, cette dernière marchant toujours à la même allure ; à ce moment le Club enlève fort bien et s'assure la première place sur la fin du parcours. *Errante* revient fortement sur *Fredaine*, mais sans l'inquiéter toutefois.

Cette course était impatiemment attendue et, étant donné la nouvelle composition de l'équipe *Fredaine* renforcé de Lalarge, le résultat paraissait incertain, *Fanfan* a confirmé ses deux victoires précédentes en gagnant la course dans un style remarquable.

Elle a de l'allure et du brio, l'attaque est franche, la passée très vive dans l'eau, la nage énergique. Nous la verrons à Vichy et à Paris aux prises avec des équipes supérieures. *Fredaine* nous a paru manquer un peu de préparation et, à certains moments semblait désunie. *Errante*, formé depuis peu, a fait une très bonne course, elle veut ramer vite et titre malheureusement trop court.

**9<sup>e</sup> COURSE. — 2 DÉBUTANTS.** — 1. Les Cadets C. N. L. (Bertrand, C. Jambon) 6' ; 2. J. Pectoral C. A. L. (Dumoulin, Vial) 6' 10 ; 3. Gribouille C. N. L. (Berthéas, Grange) 6' 15 ; N. P. Imprévu U. N. L.

Les 4 équipes luttent presque à bord jus qu'à l'arrivée. A 1.800 mèt. *Les Cadets* enlèvent et s'assurent facilement la première place. *Gribouille*, moabé dans une yole à 4, jusque-là en arrière, revient sur le peloton enlève la troisième place à *Imprévu* et inquiète fortement *Pectoral*. Nul doute que dans une yole à 2 ils ne fussent arrivés premiers.

**10<sup>e</sup> COURSE. — 8 SENIORS.** — 1. Rhadadah C. A. L. 442 (Monnier, Gabardini, Bastener, Issartel, Chanut, Ailloud, Reverchon, Lallainode) ; 2. Tardive U. N. L. 443 (Daclin, Lelarge, Dumontet, Wild, X. Pernaud, Méral, Lardon) ; 3. Etoile filante C. N. L. 455, (Perrin, Soubeyran, Wegelin, Lump, Guillermain, Merle, Barnoud, Grange).

Lutte vraiment passionnante entre *Rhadadah* et *Tardive*. Toute la course n'a été qu'un long bord à bord, chaque équipe enlevant avec fureur jusqu'à l'arrivée où le *Cercle* finit par l'emporter d'une demi-longueur. Il faut féliciter le *Cercle* de sa victoire ayant à 8 une préparation très sommaire : l'attaque est énergique, les hommes ont une grande endurance, mais la passée trop courte dans l'eau. *L'équipe de l'Union* doit sa défaite à l'absence de son chef de nage, M. Laurent, malade au moment du départ ; Daclin, à sa place, a fort bien conduit la course, mais les hommes étaient un peu désorientés, la cadence n'était plus la même, à certains moments l'équipe était complète-

ment désunie. Il est certain que la victoire lui était assurée sans l'absence de son chef de nage. *L'équipe du Club*, partie en retard, n'a pu le rattraper ; composée d'un excellent 4 seniors et d'un 4 juniors, bien entraînée, il est étonnant qu'elle ne fasse pas mieux.

En somme excellente journée un peu gâtée par le mauvais temps, mais extrêmement intéressante au point de vue sportif.

Après la distribution des prix, M. Lump prononce une allocution pour remercier les délégués des Sociétés présentes d'avoir bien voulu par leur bienveillant concours donner autant d'éclat à cette fête sportive.

Après les régates un grand banquet réunissait dans les salons Moyne les membres du Club et leurs invités. On s'est séparé fort tard en se donnant rendez-vous à Vichy et Paris.

L. A.

### Cercle de l'Avron.

A l'occasion de l'inauguration de son nouveau garage récemment construit et installé, 7, quai de Cuire, le *Cercle de l'Avron* organise pour demain, dimanche, une fête intime. Le soir à 7 heures un banquet réunira dans la salle d'honneur du garage les membres et les nombreux amis du Cercle.

### Régates de Vichy.

C'est dimanche, 13 juillet, à 2 heures du soir, qu'auront lieu les régates internationales organisées par l'*Avron Vichyssois*. — En voici l'avant-programme :

**I. JUNIORS. — Deux avirons de pointe avec barreur. — Embarcations de construction libre. — Parcours : 1.800 mètres, 2 virages.**

1<sup>er</sup> prix, médaille d'or ; 2<sup>e</sup> prix, 2 médailles vermeil ; 3<sup>e</sup> prix, 2 médailles argent. — Entrée 10 fr.

**II. SKIFFS SENIORS. — Constructions libre. Parcours 1800 mètres, 2 virages.**

1<sup>er</sup> prix, objet d'art ; 2<sup>e</sup> prix, médaille vermeil grand module ; 3<sup>e</sup> prix, médaille argent grand module. — Entrée : 5 fr.

**III. JUNIORS. — Quatre avirons de pointe avec barreur. — Embarcations de construction libre. — Parcours : 1.800 mètres, 2 virages.**

1<sup>er</sup> prix, médaille d'or ; 2<sup>e</sup> prix, 4 médailles vermeil ; 3<sup>e</sup> prix, 4 médailles argent. — Entrée : 20 fr.

**IV. SENIORS. — Deux avirons de pointe avec barreur. Embarcations de construction libre. — Parcours 1.800 mètres, 2 virages.**

1<sup>er</sup> prix, médaille d'or ; 2<sup>e</sup> prix, médaille vermeil grand module ; 3<sup>e</sup> prix, médaille argent, grand module. — Entrée : 10 fr.

**V. SKIFFS JUNIORS. — Construction libre. — Parcours 1.800 m. 2 virages.**

1<sup>er</sup> prix, objet d'art ; 2<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil ; 3<sup>e</sup> prix, médaille d'argent. — Entrée : 5 fr.

**VI. SENIORS. — Quatre avirons de pointe avec barreur. — Embarcations de construction libre. — Parcours : 2.400 mètres, 3 virages.**

1<sup>er</sup> prix, objet d'art et médaille d'or ; 2<sup>e</sup> prix, 4 médailles vermeil grand module ; 3<sup>e</sup> prix, 4 médailles argent grand module. — Entrée : 20 fr.

**Conditions générales.** — Les Courses auront lieu sous le nouveau Code des Courses de la Fédération Française des Sociétés d'Avron.

Une somme de 1.200 francs, comme indemnité de parcours, sera allouée aux équipes prenant part aux Régates et ayant accompli régulièrement la Course.

Cette somme sera répartie de la façon suivante :

0 fr. 12 par équipier et barreur venant d'une distance de 200 kilomètres ;

0 fr. 10 par équipier et barreur venant d'une distance de 200 à 300 kilomètres ;

0 fr. 08 par équipier et barreur venant d'une distance de 300 à 500 kilomètres ;

0 fr. 60 par équipier et barreur venant d'une distance supérieure à 500 kilomètres.

Dans le cas où le nombre des engagements nécessiterait une réduction kilométrique, celle-ci se formera proportionnellement au non-

bre des équipes engagées, au jour et à l'heure de la clôture des engagements, et suivant la catégorie plus haut exprimée.

La clôture des engagements sera *définitive* le 10 juillet 1899, à *minuit*, et les équipes engagées seront avisées immédiatement du taux de la réduction, s'il y a lieu.

Dans le cas où, le jour des Régates, certaines Sociétés engagées ne se présenteraient pas au départ, l'indemnité de parcours serait augmentée dans la proportion sus-mentionnée, sans dépasser l'indemnité kilométrique primitivement annoncée.

Le montant des entrées sera remboursé à toute équipe accomplissant régulièrement le parcours.

Chaque société n'aura droit à l'indemnité de parcours que pour un seul barreur, excepté le cas où elle mettrait en ligne plusieurs bateaux dans la même Course.

Les Sociétés ayant pris part aux Régates internationales du 14 juillet, à Lyon, et ayant touché leur indemnité de parcours de leur point de départ à Lyon, ne recevront, cette indemnité que de cette dernière ville à Vichy.

En plus de l'indemnité ci-dessus indiquée, la Société organisatrice allouera, à titre d'indemnité de transport de bateaux, une somme maxima de 300 fr. qui sera répartie à raison de 5 fr. par équipier prenant part à plusieurs Courses, et ce, par Course supplémentaire. Cette somme de 5 francs sera réductible dans le cas où le nombre des équipiers de cette catégorie le rendrait nécessaire, mais, dans aucun cas, un équipier ne pourra toucher plus de 5 francs par Course. Le barreur n'est pas compris dans cette répartition.

Le tirage au sort aura lieu au bateau du jury, le 16 juillet, à 10 h. précises du matin.

La distribution des récompenses sera faite le jour des régates, à 6 heures du soir, au siège de la Société, hôtel de la Seine, place de la République. Les indemnités de parcours seront payées immédiatement après.

Toute demande de cartes demi-tarif, parvenue après le 8 juillet 1899, sera considérée comme nulle et non avenue, ce délai de 8 jours étant nécessaire pour se conformer aux présentations des Compagnies de Chemins de fer.

Les engagements et montant des entrées seront reçus chez M. F. Devillard, secrétaire de l'Aviron Vichyssois, 25, rue Dacher, Vichy.

## RÉGATES ANNONCÉES

9 Juillet. — **MACON.** — Société des Régates Mâconnaises (Régates Internationales). — Clôture des engagements, 5 juillet.

16 Juillet. — **Vichy.** — L'Aviron Vichyssois (Régates Internationales) — Clôture, 10 juillet.

23 Juillet. — **Paris.**

## NATATION

Ces jours derniers, on lisait dans les journaux officiels, que de grands concours nautiques sont en voie d'organisation à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris, en 1900. Ils ajoutaient même que le ministre du Commerce a nommé une commission nautique, qui s'est elle-même divisée en sous-commissions affectées à : *La Voile*, les *Bateaux à moteurs mécaniques*, l'*Aviron*, le *Sauvetage*, la *Natation* et la *Pêche*.

La sous-commission d'Aviron, dont on donne la composition, est la première qui ait commencé ses travaux. Les autres sous-commissions ne tarderont pas à se mettre à l'œuvre, ce qui indique que nous aurons, l'année prochaine, des concours sérieux qui attireront l'attention du monde sportif.

Il importe donc que, dès aujourd'hui, les Sociétés nautiques et tous les amateurs de ces Sports se préoccupent des questions d'entraînement et utilisent la bonne saison pour faire un travail de sélection profitable aux œuvres comprises dans ce programme.

En ce qui concerne le Sauvetage et la Natation, notre région est quelque peu en retard; malgré nos appels réitérés, nous devons constater, non sans regret, que les groupements manquent d'activité et qu'il leur faut beaucoup de temps pour résoudre les questions les plus simples. Nous craignons, pour ces Sports, une indifférence plus marquée encore qu'en 1889. Est-ce les éléments qui manquent? Non! C'est la direction qui fait défaut, c'est la bonne volonté de la part des administrateurs. Beaucoup trop de ceux qui sont à la tête des associations laissent aller les choses au lieu de les pousser, et n'envisagent

que leur situation personnelle au lieu de s'occuper de l'intérêt général. Il est grand temps cependant que ceux qui ont au cœur l'orgueil du nom français fassent abstraction de leurs sentiments intimes pour regarder un peu ce qui se passe de l'autre côté de nos frontières, où les sports utiles, qui ne sont autres choses que des signes évidents de progrès, que des marques scientifiques et actives de la vie des peuples, sont en progression constante alors que nous piélinons sur place!...

Ainsi, le *Journal des Sports*, publiait il y a quelques jours, dans son article de tête, et soumettait à toutes les associations de sports athlétiques, amateurs et professionnelles, l'organisation des *Championnats de Natation* du royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, telle qu'elle est aujourd'hui mise en vigueur par l'*Amateur Swimming Association*. Notre confrère ajoutait :

« Cette œuvre, que le temps a consacrée, a subi toutes les modifications que l'expérience conseillait, et j'ose dire qu'à l'heure actuelle, elle a atteint le point de perfection qui permet de l'offrir pour modèle à toute grande Union sportive. La Commission de Natation de l'U. S. F. S. A. en proposera très vraisemblablement l'adoption pure et simple, sauf des modifications de détail indispensables, au Comité de notre grande Fédération d'amateurs. »

« Avant de donner la liste des championnats de nos voisins d'outre-Manche, je crois utile de faire connaître que l'Angleterre a été divisée, au point de vue natation, en trois districts: district du Nord, district du Centre, district du Sud. Chacun de ces districts a annuellement sa part de championnats en piscine et à ciel ouvert. Pour cette année, la distribution a été faite ainsi qu'il suit: au district Nord ont été attribués les Championnats de 100 yards, de 440 yards en eau salée, de longue distance et la finale du Championnat intercomtés de Water Polo; au district du Centre: le Championnat de 500 yards, du mille, la finale du Championnat interclubs de Water Polo et le Championnat d'équipes des Ecoles; au district du Sud, les Championnats de 220 yards, du demi-mille et de plongeon. »

« Si vous ajoutez à cette liste les Championnats Interdistricts et les Championnats Internationaux de Water Polo, vous obtenez une série de treize grandes épreuves classiques organisée par l'*Amateur Swimming Association*, ou sous sa haute direction, car il y a un Comité international pour les matches entre Angleterre, Irlande et Ecosse. »

Cet article de près de deux colonnes, se termine par une sorte d'appel en faveur de la cause des nageurs amateurs, pour qu'il sorte en France des rangs de la presse, des Clubs ou Associations et des Sportsmen une semblable phalange de donateurs de Challenges à celle qui existe de l'autre côté du détroit.

C'est du Nord que nous vient la lumière!

Parmi les fêtes de Natation qui seront données cette année, en France, on cite comme la plus importante, pour les amateurs, la fête fédérale et internationale qu'organise à Valenciennes, le 23 juillet prochain, la Société des Nageurs Valenciennois. Cette Société a composé un programme de courses et de Concours à ce point complet, qu'il sera nécessaire de scinder la fête en deux parties, pour faire commencer les épreuves le matin, tels, par exemple, les matches éliminatoires, de Water polo, etc.

Citons parmi les récompenses affectées aux lauréats, des dons superbes d'amis de ce Sport. Ceux de la Société Française de Natation, de la Société d'Encouragement à la Natation, etc. Et ici, dans le Sud-Est, où les Sociétés Sportives sont en nombre considérable, où les éléments abondent, à peine avons-nous reçu quelques adhésions à nos projets, quelques encouragements à nos idées.

Pendant que les Anglais, pendant que les Français du Nord, nous montrent l'exemple, est-ce que nous allons nous poser perpétuellement la question redoutable de Georges Prade, sans jamais la résoudre: « La natation est-elle un sport, est-elle un exercice utile et agréable? » Est-ce que la nature nous a cloué

les pieds au sol, où nous allons déambulant, rêvant d'un autre élément. Et invariablement est-ce d'avoir des ailes que nous rêvons? » Mais n'avons-nous pas un troisième élément à notre disposition? L'onde, demeure des tritons de la fable, et où nous pouvons à loisir avoir accès. « Serait-ce pour cela que nous attachons moins de prix à sa conquête? Et tandis qu'il n'est pas d'homme, pour ainsi dire, qui ne désire voler, combien qui auraient pu apprendre à nager, et qui ont dédaigné cette source de joies et de bonheurs multiples.

Allons, chers compatriotes, secouons cette torpeur qui nous fait négliger l'un des meilleurs moyens que la nature met à notre disposition pour être des hommes alertes, sains, énergiques et courageux, et nous aurons bien mérité de la postérité.

A. POULAILLON.

Nous pensons qu'il est de notre devoir d'insérer la lettre suivante, adressée à notre collaborateur A. Poulaillon.

Lyon 26 juin 1899,

Cher Collègue et ami,

C'est sous ces deux qualifications que je viens vous faire mes plus sincères félicitations et vous exprimer mes vœux de réussite pour votre collaboration au *Lyon-Sport*. Le but que vous poursuivez est grand et noble. Continuez donc votre œuvre, qui est vraiment digne d'un vrai patriote et d'un bon Lyonnais. La natation est un sport que tous devraient pratiquer; malheureusement, il n'est pas assez d'hommes qui, comme vous, l'encouragent.

Je suis certain que tous les sauveteurs, sans distinction, sont de cœur avec vous et vous seconderont dans votre si noble tâche.

Veuillez agréer, cher collègue et ami, l'assurance de ma plus parfaite considération.

L. PERRIN

Secrétaire Général de la *Compagnie de Sauvetage du Rhône*.

## APPEL AUX SOCIÉTÉS

**Concours Régional de Natation.** — Toutes les Sociétés sportives, athlétiques, nautiques, gymnastiques, de sauvetage, de nageurs, de joueurs, etc., de Lyon et de la région, sont priées de vouloir bien se faire représenter à la réunion qui aura lieu, le **jeudi 6 Juillet** courant, à 8 heures du soir, dans les bureaux du *Lyon-Sport*, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, dans le but de constituer un Comité d'initiative, pour l'organisation d'un concours régional, à Lyon, en 1899.

# TIR

### 3<sup>e</sup> Match international de tir à Loosduinen (Hollande)

Voici les résultats détaillés du 3<sup>e</sup> match :

|                               |                 |              |
|-------------------------------|-----------------|--------------|
| 1 <sup>o</sup> Suisse.....    | 599 balles..... | 5.518 points |
| 2 <sup>o</sup> France.....    | 599 — .....     | 4.404 —      |
| 3 <sup>o</sup> Danemarck....  | 598 — .....     | 4.390 —      |
| 4 <sup>o</sup> Italie.....    | 598 — .....     | 4.345 —      |
| 5 <sup>o</sup> Hollande.....  | 598 — .....     | 4.277 —      |
| 6 <sup>o</sup> Norvège.....   | 591 — .....     | 4.151 —      |
| 7 <sup>o</sup> Belgique.....  | 591 — .....     | 4.134 —      |
| 8 <sup>o</sup> Angleterre.... | 587 — .....     | 4.055 —      |

#### Délégation française

Paroche, 120 balles, debout, 300 points, à genoux, 313 points, couché, 308 points. — Total : 921 points.

Moreaux, 120 balles, debout, 271, à genoux, 307, couché, 325. — Total : 903 points.

Lardin, 120 balles, debout, 297, à genoux, 279, couché, 307. — Total : 883 points.

Violet, 120 balles, debout, 276, à genoux, 268, couché, 307. — Total : 851 points.

Leroy, 119 balles, debout, 259, à genoux, 282, couché, 305. — Total : 846 points.

## LE TIR RÉDUIT

### Et ses avantages pour l'instruction des jeunes gens

Dans les Sociétés de tir, l'instruction des jeunes gens ne peut aisément se faire avec les armes à longue portée tirant la cartouche à pleine charge. La vigueur corporelle des débutants n'est en général pas suffisante pour qu'ils puissent supporter convenablement le choc du recul d'où, le plus souvent chez eux, une appréhension bien naturelle qui enlève toute justesse au tir et les décourage.

Il importe donc, tout en mettant entre les mains des jeunes tireurs l'arme normale, de leur donner les premières notions au moyen d'un tir exécuté avec une cartouche à charge réduite qui leur épargne la brutalité du recul. Ce mode d'enseignement est d'ailleurs suivi dans les régiments; c'est aussi celui que cherchent à appliquer les Sociétés possédant des écoles de tir.

Mais, jusqu'à présent du moins, il ne semble pas qu'on ait rencontré le système idéal, c'est-à-dire un tir remplissant d'une manière parfaite les conditions de justesse et de commodité indispensables pour l'utilité de ce genre d'exercice.

On a eu autrefois le fusil scolaire qui ne valait absolument rien. En beaucoup d'endroits, on se sert de la carabine Floberl. Enfin, on a essayé de diverses cartouches spéciales, les unes chargées de poudre noire encrassant abominablement l'arme, les autres, plus perfectionnées, chargées au fulminate de mercure, attaquant à la longue le métal du fusil dont, au surplus, elles nécessitent la modification.

Cette année, la *Société de tir de l'Armée Territoriale*, à Lyon, a mis en pratique, pour l'instruction des élèves de son Ecole de tir, un tir réduit au fusil modèle 1886, avec la cartouche récemment inventée par le général Bonnet, cartouche qui fut mise à l'essai, en 1898, dans un certain nombre de corps de troupe.

Disons de suite que cette cartouche a donné des résultats tels qu'il est de notre devoir de les faire connaître à tous ceux qui s'occupent de former des tireurs à l'arme de guerre.

Et d'abord, ce tir réduit a, sur les divers modes connus dans les Sociétés, la supériorité de permettre l'emploi du fusil modèle 1886 sans aucune modification de l'arme et sans le moindre risque de dégradation, la poudre n'étant pas corrosive et ne donnant presque pas d'encrassement.

En second lieu, la cartouche employée, confectionnée avec l'étui réglementaire, peut être maniée et transportée absolument comme la cartouche de guerre, sans craindre que la balle, fortement sertie s'en détache. Il s'ensuit qu'avec cette cartouche, les mouvements de la charge aussi bien que les positions du tireur sont rigoureusement ceux prescrits par les règlements militaires, ce qui est précieux au point de vue du dressage des jeunes gens avant leur incorporation dans l'armée, et ce que les systèmes concurrents ont tout à fait négligé.

Ajoutons que, par sa justesse parfaite, ce tir offre un grand attrait, même aux tireurs exercés. La preuve de cette justesse a été fournie l'année dernière, où les deux premiers classés au concours ont chacun fait deux séries avec le maximum des points, sont 50 en cinq balles.

Elle résulte encore des chiffres suivants :

Depuis que la *Société de l'Armée Territoriale* pratique ce nouveau tir réduit, elle y a consommé 5,225 cartouches, tirées à la distance de 15 mètres sur un carton à zones circulaires de 0<sup>m</sup>30 de diamètre; il en a été mis en cible 4685, soit 90 %/o. Ces résultats ont été obtenus exclusivement par des jeunes gens de 16 à 20 ans, fort inexpérimentés et n'ayant, pour plus de la moitié, jamais tiré ou même tenu un fusil.

En outre, durant tous ces tirs, il ne s'est produit aucun raté et pas une fois, non plus, il n'est resté de balle engagée dans le canon, ce qui est l'écueil des tirs à faible charge.

Voici maintenant quelques renseignements sur les munitions et leur prix de revient :

Les cartouches n'existent pas dans le commerce; il faut donc les confectionner. Leur fabrication exige un petit matériel qui, à part une trémie-chargeur pour laquelle il faudrait peut-être s'adresser à l'ouvrier ayant établi l'outillage type, se compose d'objets couramment employés chez les armuriers. Les frais d'acquisition de ce matériel ne dépassent pas 80 francs.

Quant aux matériaux entrant dans la confection des cartouches, y compris la poudre J 3, les Sociétés peuvent se les procurer sans difficulté.

Le prix de revient, en tenant compte de la revente des étuis hors d'usage après quinze coups et du réemploi d'une partie du plomb, ressort, pour la fourniture, à 20 francs le mille, somme à laquelle il faut ajouter, au maximum, 20 francs de main-d'œuvre.

La cartouche coûte donc 4 centimes.

Mais le prix de main d'œuvre pourrait sans doute être abaissé, surtout si l'on trouvait dans les Sociétés des ouvriers spéciaux de bonne volonté. D'autre part, la cession des étuis, obtenue de l'artillerie à prix coûtant ou même à titre gratuit, réduirait encore la dépense.

Quoi qu'il en soit, même au prix ci-dessus qui est le prix des tirs d'amusement, on verrait se répandre un peu partout, particulièrement dans les localités — et elles sont nombreuses — où l'installation d'un stand à grande distance n'est pas possible, le tir réduit tel qu'il est pratiqué par la Société de tir de l'armée territoriale.

Notons en passant que la distance de 15 mètres adoptée par cette Société est un minimum; on la pourrait porter à 20 ou 25 mètres sans nuire sensiblement à la précision du tir.

La vulgarisation de cet exercice aurait en somme le double avantage de faciliter l'instruction des jeunes gens et de plaire aux tireurs expérimentés, lesquels, dans ce genre, n'ont guère à leur disposition que la carabine Floberf, très répandue dans le Nord. On la remplacerait, à la satisfaction générale, par le fusil modèle 1880 que l'Etat délivrerait à titre de prêt, aux Sociétés, sur leur demande.

COMMANDANT BERTHET.

### Un Plan

Je suis convaincu que la solution du problème « tous tireurs » est proche.

Mais il faut s'entendre: Je comprends que les Français seront tous suffisamment exercés pour fournir une bonne besogne en campagne, mais non des *figuoleurs*, ce qui d'ailleurs ne serait pas possible, ni aussi considérablement avantageux qu'on peut le croire.

Alors, l'étude du tir limitée à l'enseignement suffisant, montre la question sur des côtés des plus pratiques et le tir obligatoire pourra nous venir sans entraîner la création de grandes charges tant personnelles par rapport aux individus, que financières par rapport à l'Etat.

Etre suffisamment exercé, c'est connaître le mécanisme de son fusil et avoir assez tiré pour apprécier les rectifications de pointage imposées par l'action du vent ou de la lumière quant à la direction, et le jeu de la hausse pour ce qui concerne la différence de portée d'un échelon à l'autre.

Or, cela, on peut le démontrer sans qu'il soit nécessaire d'avoir un champ d'exercice à grande distance; il est même prouvé que le tir à petite distance frappe l'élève infiniment plus que le tir à 2 et 300 mètres, et que le sujet éduqué au Réduit conquiert ses grades à la grande distance en une seule séance d'exercice.

Eh bien! Si la courte distance permet l'instruction du tireur, par cela même le Stand communal existe sur tout le territoire français: *Le Stand dans l'Ecole.*

Il n'y a qu'une installation à combiner. Et quelle installation? Des feuilles de tôle, des porte-cartons. Des mousquetons Gras ou la carabine scolaire pour les enfants; des fusils Gras pour les adultes.

Des instructeurs? Existe-t-il un hameau en France, qui ne possède des soldats rentrés au foyer?

La carabine scolaire coûte 40 fr. Les fusils Gras ont été vendus par les bazars de Paris, à raison de 5 fr. l'un. L'Etat pourrait donc en gratifier l'institution nationale du Tir, sans qu'il en coûte gros.

Comme munitions, le dispositif Jouvét — pour carabine 6 millim.

et pour les armes de guerre répond absolument aux besoins et mieux que n'importe quelle autre munition.

D'abord, rien que l'augmentation qui est venue fondre sur les cartouches Floberf et les charges du Réduit ferait écarter ces munitions au profit de la combinaison Jouvét, qui pourrait être vendue, si elle devenait fourniture d'Etat, 6 francs le mille pour le 6 millim. et 12 francs le mille pour les autres calibres!

Voit-on d'ici à quel coût on formerait des tireurs? Les écoliers, à raison de douze sous les cent balles; les hommes auraient cinquante coups pour la même somme. Dans de telles conditions, le mécanisme à acquérir (7 fr.) est chose négligeable comme ligne de compte.

Pour ce qui est de la facilité de tir, aucun procédé ne peut être comparé au Jouvét. Tandis que tous les systèmes utilisent double charge et balle; qu'il faut *coup par coup* retrouver la douille, retirer l'étui porte-charge, replacer une charge et enfin la balle..., le dispositif Jouvét qui se compose d'un projectile portant lui-même sa force propulsive est lancé sur l'objectif avec une *instantanéité insurpassable* sans laisser rien dans l'arme qui est ainsi prête à recevoir un autre projectile.

Quant à la précision, je regrette que, lors d'un échange de vue qui vient de se produire M. Jouvét n'ait pas songé à accepter le défi porté à n'importe quel tireur par un fort tireur parisien car le projectile Jouvét en serait sorti *'grand vainqueur* à la condition toutefois, de laisser la parole aux munitions, c'est-à-dire de *remplacer l'homme par le cheval de tir.*

\*\*\*

Voilà pour le tir dans les nombreuses localités où un stand à 200 m. ne pourrait être installé.

Dans les centres où des stands à cette distance pourraient être aménagés, il ne s'agirait pas de constructions coûteuses; moyennant le choix heureux d'un terrain ne nécessitant pas de travaux de garantie, un rustique abri pour les tireurs et des fosses pour les marqueurs ne coûteraient monts et vaux. Mais la question *munitions* va-t-on soulever?

En voici la solution:

Je laisse le Lebel de côté, la cartouche à trois sous rendant le tir impossible et je m'attache plus que jamais au fusil Gras, que je transforme en arme de *précision* avec munition à *trois sous la série de cinq balles* par le rechargement des étuis avec trois grammes de poudre de guerre et balle fondue.

\*\*\*

Voyons: ce qui précède est-il du domaine de la fiction? Est-ce que la pratique n'en est pas *nutra-positive*? S'il vous prend idée à vous ou à moi de créer un tir réduit, est-ce que nous ne pouvons le faire sans grandes dépenses? Or, si la chose est possible à un individu *non aidé*, elle est mille fois plus facile à la collectivité qui renferme en son sein tous les éléments désirables et auxquels le gouvernement ajouterait la petite subvention nécessaire.

Oui! le *tir pour tous est possible*. Seulement il faut savoir le comprendre avec simplicité et la question étant placée sur ce terrain, l'Etat sans nul doute, accepterait de *converser*.

E. ISABELLE dit *Le Basi*

### Viseurs optiques et Tirs sur appui

Dans de précédents articles écrits dans le *Stand*, j'avais signalé à nos camarades tireurs un viseur télescopique, puis une méthode de tir sur appui, ces deux nouveautés d'origine américaine.

Je reviens aujourd'hui sur ces deux questions liées intimement entre elles, dans la pensée que les articles du "*Stand*" n'étant pas, sans doute, assez explicites ni assez détaillés, n'ont pas suffisamment attiré l'attention des spécialistes, et aussi parce que nous pouvons trouver ici, en France, le viseur optique rêvé, ainsi qu'une méthode de tir sur appui, que nous présente un savant, notre compatriote.

J'avais signalé le viseur optique américain spécialement au point de vue de son application *pratique aux tirs de guerre*: quant à l'article relatif aux tirs sur appui, il fut reproduit plusieurs fois et même quelque peu... blagué, dans un grand Journal de Tir, qui ajoutait, que ce n'était, en somme, que notre vieille méthode de tirs de réglage pour armes de précision.

Les articles cités ci-dessus méritaient cependant quelque attention; il fut question, un moment en France, de donner aux

meilleurs tireurs de nos régiments d'infanterie, un viseur télescopique, mais cela ne fut pas réalisé; en Allemagne, un de ces viseurs fut mis à l'essai; comme il était mal construit et surtout mal placé (sur le dessus de la boîte de culasse et on devait le relever chaque fois qu'il fallait manœuvrer la culasse mobile, ce qui atténuait la précision du tir), il fut abandonné en attendant de trouver mieux.

Depuis, les journaux ont rapporté que les Allemands avaient adapté à leur nouveau fusil (actuellement en distribution), une tige légère pour les tirs sur appui dans la position à genou.

On peut déjà juger par ces tentatives, que ces deux questions présentent un intérêt de tout premier ordre; en effet, si on s'exerce au tir, c'est bien pour *arriver à l'habileté voulue pour mettre toutes ses balles dans le Visuel utile à toucher, et cela le plus facilement possible*, et pour nous donner en temps de guerre, les cent mille écumeurs de concours, que souhaitait de voir dans chacune de nos armées du Rhin, notre maître et camarade, M. Violet.

Ici, on s'ingénie à régler les engins de précision dans la plupart des concours, en s'efforçant d'augmenter les difficultés à vaincre, ce qui est absolument à l'encontre de la logique du tir utile.

Cependant, on commence à réagir et nous avons pu voir dans le programme du Concours de Rennes, admettre la liberté des armes, moyennant un handicap de cartons conçu d'une manière très judicieuse.

Et il viendra un moment, où, nous conformant aux progrès et aux perfectionnements réalisés en France et à l'étranger, nous verrons dans nos concours des catégories réservées aux armes de précision ou de guerre, en tirant sur appui et avec Viseurs optiques, comme cela se pratique déjà couramment aux Etats-Unis.

Ces moyens sont, du reste, les seuls à employer pour pouvoir tirer entièrement parti de la grande portée et de la grande précision des armes de guerre actuelles, et pour donner au plus grand nombre possible de nos soldats la possibilité de se servir efficacement de leur arme, ce qu'ils ne pourraient faire actuellement qu'après un entraînement qu'il est impossible de leur donner.

Avec le Viseur et l'appui, il est possible en *quelques heures* de former des tireurs capables d'obtenir les résultats que nos grands maîtres tireurs ne réalisent qu'avec une application soutenue et un entraînement très sévère; chacun peut juger par là de l'importance des résultats que ces nouveaux engins pourraient nous permettre d'espérer en cas de guerre, et qu'il serait très intéressant pour nous de ne pas nous laisser devancer par l'étranger.

M'étant tenu au courant des différents modèles de Viseurs télescopiques inventés en France et à l'étranger et notamment aux Etats-Unis, j'ai eu le plaisir de constater que la supériorité restait acquise à l'appareil d'un de nos compatriotes, M. Moret de Monjou, professeur à La Réole.

Son Viseur optique, qui a déjà été décrit dans le "*Tir National*", et dont je ne répéterai pas ici la description, court, très solide, très pratique, est placé sur le côté gauche de la boîte de culasse, ce qui facilite considérablement la prise de visée; sa principale caractéristique consiste surtout dans l'agencement du réticule particulier qu'il emploie; ce réticule, obtenu au moyen de la photographie sur verre (d'une très grande finesse) est fixé *invariablement* au foyer principal de l'objectif; il se compose d'une ligne verticale et de traits horizontaux, correspondant chacun à une distance déterminée, selon l'arme employée, les distances sont marquées à droite et à gauche de chaque ligne horizontale; par suite de ce dispositif, il n'est pas nécessaire de faire manœuvrer le télescope, comme on le ferait d'une hausse; le viseur ayant été réglé pour une arme déterminée et fixé, le tireur n'a plus qu'à faire coïncider le croisement du réticule correspondant à la distance de tir, avec l'image du but à atteindre, pour que son projectile y arrive sûrement, *en tirant sur appui*. Ce but est d'ailleurs très visible du tireur, par suite du grossis-

sement de la lunette, ce qui permet la constatation facile du résultat du tir; on peut se rendre compte de cette visibilité du but en examinant une cible faite par un jeune débutant, tirant sur appui, à 10 mètres, avec une Martini-Bosquette, sur un visuel consistant en un léger trait de crayon sur un carton blanc: cette ligne au crayon est atteinte à chaque balle tirée, et on pourrait à 200 mètres tirer aussi efficacement sur un visuel de 4 à 5 centimètres.

L'appui de M. Moret de Monjou consiste en deux tiges métalliques légères, formant une sorte de compas relié à l'embouchoir de l'arme; cette tige peut varier de longueur pour permettre le tir à genou, ou de préférence encore, le tir étant assis. (à la manière des tailleurs).

Les appareils de M. Moret de Monjou sont supérieurs à ceux de même genre d'origine américaine en ce sens que son viseur est *fixe* sans avoir besoin d'être manœuvré comme le viseur américain, et que son appui peut être facilement emporté en campagne, tandis que le *rifle rest* américain comprend une table ou banc de tir, le tireur étant assis sur un escabeau.

Et la conclusion, dira-t-on? sera que nous n'avons pas de temps à perdre pour étudier et mettre en pratique en temps de paix ce qui nous serait d'un si grand secours en temps de guerre.

Imagine-t-on un viseur de ce genre sur un *Krag-Jorgenson*, sur un *Lee 230 Navy*, sur un *Lebel*, ou encore mieux sur un *Daude-teau 6 mm. 5*? Il y aurait sûrement une forte baisse sur le cours des casques à pointe; seulement il ne faut pas nous laisser devancer par eux.

Il y a bien la conférence de la Haye, mais il vaut mieux garder de la méfiance, et nous préparer à la guerre comme s'il n'était pas question de désarmement: « *Si vis pacem para bellum* »,

Epinau, (Seine), 16 juin 1899.

Capitaine F. GRASSET.

## UNE PÉTITION

Pour le quart de place

*Cette question importante si souvent agitée dans le monde des tireurs aurait-elle enfin une solution?*

*Cédant aux nombreuses sollicitations qui nous parviennent chaque jour et voulant mettre en pratique l'adage: l'Union fait la force, nous organisons parmi les tireurs français un vaste pétitionnement dans le but d'obtenir ce que nous pourrions appeler un droit absolument légitime.*

*Ce numéro contient le texte d'une demande adressée à M. le Ministre des Travaux Publics Nous prions instamment MM. les Présidents des Sociétés de Tir de vouloir bien détacher cette feuille et la retourner à l'administration du journal, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon, après l'avoir revêtue de leur signature et du cachet de la Société. Pour donner encore plus de poids à notre demande, nous voudrions voir cette feuille accompagnée d'une liste contenant les noms, adresses et signatures de tous les membres des Sociétés de tir.*

*Afin de permettre l'établissement de ces listes, travail relativement long, nous fixons le délai de réception au 31 juillet courant.*

*L'administration du journal se charge de constituer un dossier de toutes les pétitions qui lui parviendront et de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir le résultat que nous souhaitons tous.*

*A vous également, amis tireurs, d'agir au mieux dans le cercle de vos relations.*

HERBÉ

# A Monsieur le Ministre des Travaux Publics,

Paris.

Monsieur le Ministre,

C'est avec une profonde conviction que les soussignés viennent vous affirmer que jamais demande, plus digne d'intérêt que la présente, n'a été soumise à votre bienveillante attention.

Il serait oiseux d'expliquer ici les services rendus à notre Pays, par les associations de Tir, car personne mieux que vous, Monsieur le Ministre, n'est placé pour les apprécier à leur juste valeur.

Vous savez que ces Sociétés ont une mission de la plus haute portée. Elles s'emparent de l'enfant dès l'Ecole, pour l'initier au tir et le préparer ainsi au service militaire qui, par la pratique, le perfectionnera. Elles le reprennent ensuite pour le maintenir dans la pleine possession d'un exercice, seul capable de mettre la France en état d'attendre sans crainte toute agression.

Mais, malgré le rôle si noble de ces associations, malgré même les encouragements que, *par paroles*, personne ne manque de prodiguer à leur œuvre patriotique, ce n'est encore que dans leur sein même qu'elles trouvent les ressources financières fournies par la générosité d'hommes de cœur qui emploient leur fortune et prodiguent leur temps pour soutenir cette noble cause du tir. Aussi saluons-nous l'énorme somme de patriotisme que les propagandistes consacrent à la conservation du résultat acquis, quoique hélas sans grande espérance — en l'état — d'un développement pourtant si désirable.

Cependant, un moyen existe et qui serait souverain sans pourtant grever le budget national, ni tourner au détriment de n'importe quelle autre œuvre importante, tout en ouvrant au Tir en France de nouveaux horizons.

Et c'est l'obtention de ce moyen qui fait l'objet, Monsieur le Ministre, de la présente sollicitation.

Déjà, le Tir compte, à son actif, six grandes manifestations nationales; Paris en 1884, 1885, 1889, 1896, Lyon, 1891 et 1894 et nombre de concours des plus importants dans les multiples centres que le tir possède.

Pour aider au succès de ces fêtes patriotiques, les Compagnies de Chemins de Fer ont concédé le demi-tarif pour le transport des tireurs, du lieu de leur résidence à ceux où se tiennent ces concours. Cette concession a permis à un certain nombre de patriotes, de prendre part à ces réunions, d'où résulte un profit incontestable par l'exemple qu'elles portent et dont l'éclosion de nouveaux centres de tir est la plus immédiate des conséquences.

Mais il est constant que la participation dont il s'agit est limitée à un chiffre de tireurs forcément restreint, les dépenses de toute nature étant, pour la plupart d'entre eux, supérieures aux ristournes; de sorte que ce moyen de propagande qui aurait pu donner des résultats très appréciables, s'est trouvé relativement circonscrit.

Quel est donc le moyen souverain? Le voici, selon nous.

Q'au lieu d'appliquer le demi-tarif, les compagnies de chemins de fer veuillent bien assimiler les tireurs — ces soldats volontaires durant toute leur existence — aux soldats sous les drapeaux, en leur concédant les mêmes conditions de transport. Alors, au lieu de transporter de tous les coins de la France à Marseille (où se tiendra le 6<sup>e</sup> concours national de tir en octobre prochain), deux ou trois mille tireurs, c'est un trafic de 12, 15 ou 20 mille voyageurs que le tir français fournira, quintuplant ainsi les recettes des chemins de fer.

Comme résultante : les chances du développement des sociétés étant augmentées dans la même proportion, ce serait le grand problème patriotique, *tous les français tireurs*, résolu sans la moindre charge pour qui que ce soit.

Dans un autre ordre d'idée, en sollicitant l'application du tarif de l'armée pour les tireurs se rendant aux concours, les soussignés outre qu'ils sont convaincus que les compagnies y trouveront avantage par plus de trafic, déclarent qu'il y aurait là un acte de justice, ainsi que vous pourrez vous en convaincre vous-même. En effet, non seulement les Compagnies consentent au public et pour tous les parcours, des conditions extrêmement réduites, mais elles tiennent à sa disposition permanente, des billets d'aller et retour, avec une réduction minimum de 20 %.

Or, les tireurs sont loin de jouir de ces avantages et la prétendue faveur qu'on semble leur faire, n'est qu'illusoire.

Cette faveur consiste actuellement dans la feuille de route à tarif plein à l'aller, avec retour gratuit au point de départ, condition imposée pour profiter de cette soi-disant réduction.

Il s'ensuit que la plupart du temps, c'est-à-dire lorsque le parcours à effectuer ne dépasse pas 100 kilomètres, le tireur a intérêt à ne pas prendre de feuille de route, mais simplement un billet aller et retour comme le voyageur ordinaire.

Ce qui revient à dire qu'avec la feuille de route, le tireur ne bénéficie pas de la réduction de 20 %, dont nous parlons plus haut.

Nous devons ajouter que les Compagnies interdisent aux tireurs les trains rapides et certains express.

Nous sollicitons pour eux, le tarif militaire, c'est-à-dire un quart de place à l'aller et au retour, concession claire et précise leur présentant un avantage réel, tout en ne diminuant pas les bénéfices des Compagnies de Chemins de Fer qui transporteront ainsi un nombre beaucoup plus considérable de tireurs.

Telle est, Monsieur le Ministre, la pétition qu'ont l'honneur de vous adresser les Présidents des nombreuses Sociétés de Tir de France, dont l'effectif est d'environ cent mille tireurs. Les soussignés, confiants dans la justesse de leur cause, espèrent donc que vous voudrez bien obtenir des Compagnies des réseaux français l'application du tarif militaire pour les tireurs, se rendant à un service d'autant plus méritoire qu'il est volontaire et aussi onéreux pour eux que profitable à la Patrie.

Dans l'espoir que leur légitime demande trouvera, auprès des Pouvoirs Publics, l'accueil favorable qu'elle mérite, les Soussignés ont l'honneur, Monsieur le Ministre, d'être vos très humbles et très respectueux serviteurs.

**LE PRÉSIDENT**

Cachet de la Société

**LE SECRÉTAIRE**

### **SIGNATURES DES MEMBRES**

COMMUNICATIONS

**Société de tir de l'Armée territoriale.** — Dimanche, 2 juillet, séance au stand de garnison, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Continuation des tirs gratuits au fusil 1874, à 400 mètres, positions facultatives, et au revolver 1873.

Deux cibles à 100 mètres seront réservées aux nouveaux inscrits à l'Ecole de tir, débutant par le tir réduit.

Première journée du concours public de juillet, au fusil 1886, sur cibles silhouettes à 300 mètres, et au revolver 1892.

**Résultats du concours de juin.** — Fusil : 1, Martin ; 2, Brachet ; 3, Bellegy ; 4, Hugon ; 5, Niepce B., 6, Fleury, 7, Bise ; 8, Gourmand ; 9, Chanel ; 10, Genetier ; 11, Montpeyroux ; 12, Serres.

Revolver : 1, Brachet ; 2, Perrier ; 3, Petit ; 4, Volpeller ; 5, Durdilly.

MM. les lauréats sont priés de retirer leurs prix à partir de lundi, 3. au siège de la Société, 17, place Bellecour, de 4 à 7 heures.

**Société de tir de Lyon.** — Dimanche, 2 juillet, concours public (au centre) à 200 mètres. Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons, dont le meilleur, seul, comptera pour le classement.

Une montre, aux armes de la Société et dix-neuf autres prix en médailles et diplômes seront distribués aux lauréats. Médailles du nouveau coin et diplômes du nouveau modèle.

Le même jour, le tir aux cartons commencera pour le troisième trimestre.

NOTA. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

**Société des Tireurs du Rhône.** — Dimanche, 2 juillet 1899, concours public mensuel au stand de la Doua.

1<sup>re</sup> Catégorie, à 200 mètres, réservée aux Sociétaires. Tir à répartition.

2<sup>e</sup> Catégorie, à 200 mètres. Tir au centre, concours public, quarante-cinq francs de prix ou primes.

3<sup>e</sup> Catégorie. Tir réduit. Concours public à la série. Nombreux prix ou primes.

Ouverture du tir à 8 heures, fermeture à 6 heures. Déjeuner au stand à midi, prière de se faire inscrire à l'avance pour le déjeuner.

Le programme détaillé des concours mensuels, arrêté, par le Conseil d'administration, dans sa séance du 6 novembre 1898, est à la disposition des intéressés qui le trouveront, au siège cours de la Liberté, 61, les mardi, jeudi et samedi de 8 à 10 heures du soir et au stand les jours de concours mensuels.

Pour répondre à de nombreuses demandes le Conseil d'administration a décidé :

- 1<sup>o</sup> La suppression du tir à répartition à 300 mètres.
- 2<sup>o</sup> L'allocation d'un troisième ticket pour le concours au centre ; classement à la meilleure mouche.

Le 2 juillet, la Société assistera à l'inauguration des plaques commémoratives à Villeurbanne ; le lieu de réunion et l'heure seront fixés ultérieurement.

**Société de tir de Valloires.** — La Société de tir de Valloires informe les amateurs que l'ouverture du concours de tir aura lieu le dimanche, 16 juillet prochain, à 1 heure précise du soir et le tir se poursuivra les dimanches suivants jusqu'au 6 août inclus, jour de clôture où de nombreux prix seront décernés aux meilleurs tireurs ; vu la grande importance de notre tir, nous espérons que, dès l'ouverture, de nombreux amateurs viendront garnir notre stand.

La liste des prix sera publiée par voie d'affiches.

COLOMBOPHILIE

Fédération Colombophile de Lyon.

**Avis aux Colombophiles.** — En raison du concours d'Avignon et du lâcher de Villeurbanne, l'entraînement qui devait avoir lieu à Lozanne est renvoyé au 5 juillet, la mise en gare aura lieu, le mardi 4 juillet, à 7 heures du soir.

A. V.

Concours national belge.

La Société la *Colombe Joyeuse* de Bruxelles a organisé pour le mois de juillet un concours national ayant pour but Dax, et doté de 1.200 francs de prix. Le Prix du Roi, consistant en une magnifique garniture de cheminée, de la valeur de 200 francs, ou pareille valeur en espèces, est destiné au 1<sup>er</sup>.

Des poules également importantes et une série d'excellence donnent à ce concours un puissant attrait.

Le règlement que la *Colombe Joyeuse* a arrêté pour ce concours nous a semblé présenté un véritable intérêt pour nos Colombophiles de la région et nous en publions les principaux articles, tout en informant ceux qui seraient désireux de le connaître en son entier, que nous tenons le texte intégral à leur disposition, dans les bureaux du *Lyon-Sport*.

RÈGLEMENT

1. — **Inscription obligatoire**, samedi 8, de 13 à 22 heures. Pour les inscriptions par mandat-poste, les fonds doivent être envoyés par lettre recommandée, à l'adresse de **M. Arthur Hollevoet, rue de Flandre, 104, Bruxelles.**

Les souches ne seront pas envoyées aux concurrents ; ceux-ci devront les retirer au local de la *Colombe du Nord*, rue de Laeken, 138, contre présentation des talons des mandats-poste ayant servi à l'envoi des fonds.

2. — **Une amende** d'un franc sera appliquée aux pigeons non inscrits : pour ceux-ci, des souches supplémentaires seront délivrées le mardi 11 juillet, jour de la mise en loges, à la *Colombe du Nord*, rue de Laeken, 138, où seront également distribué des tickets-poules.

3. — **Les pigeons ne peuvent, sous aucun prétexte, être adressés à la commission organisatrice.**

5. — **Le marquage** se fera de la manière suivante :  
a) *sur l'aile*, à l'encre rouge, par *une lettre* et un nombre composé de 4 chiffres ;  
b) *à la patte*, au moyen de la bague, portant un numéro et une lettre.

6. — **Convoyage.** Les pigeons seront accompagnés de convoyeurs, M. Dandois, convoyeur de la *Fédération du Sport Colombophile Bruxellois*, et M. Vermote, convoyeur des *Fédérations Réunies, Coq d'Or et Union Bruxelloise* ; le lâcher aura lieu le samedi 15 juillet, entre 4 et 7 heures du matin ; il ne pourra avoir lieu après 7 heures ; le lendemain, dimanche, et les jours suivants, le lâcher se fera à l'heure l'heure la plus favorable. Un télégramme annoncera à la société l'heure (belge) du lâcher, et les détails atmosphériques qui peuvent intéresser les concurrents.

7. — I. Tous les concurrents devront constater le retour de leurs pigeons dans un local public au moyen de la bague et de l'appareil Toullet, muni de la fermeture automatique.

II. Outre la constatation automatique, le retour de chaque pigeon devra être annoncé par dépêche simple à la société organisatrice. Ces dépêches devront être libellées comme suit :

Pour le premier pigeon constaté :  
**Colombe Joyeuse Bruxelles, aile 2711 A, bague 1345 Z, mot d'ordre : Léopold**

(Signé) VANDEPUTTE.

N. B. — *Le mot d'ordre sera renfermé dans la deuxième case de l'appareil*

Pour les pigeons suivants :

**Colombe Joyeuse Bruxelles, aile 1861 A, Bague 4 201 Z.**

(Signé) DEMEYER.

III. Dans les localités où cette formalité ne pourra être remplie par suite de la fermeture du bureau télégraphique, ces renseignements seront envoyés par lettre express.

Les amateurs devront faire consigner sur la liste de constatation accompagnant chaque appareil le numéro et la lettre appliqués sur l'aile ainsi que leurs parcours à pied.

Ils sont tenus de faire certifier sur la liste de constatation, par deux témoins, pris autant que possible parmi les concurrents, que le numéro de l'appareil est bien celui renseigné sur la liste de constatation.

VII. Si un appareil venait à s'arrêter avant la constatation il en sera donné immédiatement connaissance, par dépêche, à la société organisatrice qui enverra un autre appareil : si celui-ci ne peut arriver à temps, l'amateur devra, s'il existe un autre bureau dans un rayon de 1,500 m., y faire constater le retour de ces pigeons. Dans le cas où il n'y aurait pas d'autre bureau dans le rayon préindiqué, la constatation pourra se faire par télégramme **urgent**, celui-ci sera rédigé comme suit :

**Colombe Joyeuse Bruxelles, Aile 4222 B. Bague 268 V appareil arrêté.**

**Dans ce cas, la bague sera mise sous enveloppe et expédiée par express et par premier train à la société organisatrice.**

VIII. Si un appareil venait à s'arrêter après la constatation et rentrait au local dans cet état sans être détérioré, il sera mis en observation pendant le même nombre d'heures qu'il aura marché et il sera tenu compte de l'avance ou du retard.

IX. Aussitôt le concours clôturé, les appareils devront être renvoyés franco, par express et premier train, à la société organisatrice, à moins que l'amateur ne préfère effectuer lui-même la remise de son appareil.

X. A la rentrée, les appareils seront comparés à l'appareil régulateur et les retards ou avances calculés proportionnellement.

XI. Le nombre de bureaux de constatations par localité sera désigné par la société organisatrice qui prendra pour base le nombre de bureaux télégraphiques existants. Elle pourra néanmoins augmenter le nombre de bureaux de constatations si la quantité des pigeons engagés répond à cette nécessité.

8. — **Classement.** La classification sera faite par **M. Simon Spinoy**. Vitesse propre pour la première journée de vol qui finira à 8 h. 45 du soir ; le lendemain la journée de vol commencera à 3 h. 39 et le calcul se fera jusqu'à la vitesse de 1,000 m. Il sera accordé ensuite une minute par kilomètre.

9. — **Distances.** — Andries, point unique, centre de chaque localité. Tout amateur qui se croirait lésé a la faculté de faire appliquer, à ses frais, le *mesurage au colombier*, en dernier ressort, il pourra avoir recours à Nicolas II.

10. — **Pscours pédestre** : une seconde par 7 mètres par le chemin le plus court.

13. — **Les réclamations** doivent être adressées au Président avant le 1<sup>er</sup> août.

16. — Les pigeons doivent être la propriété de l'amateur au nom duquel ils sont inscrits et être aduits à son domicile ; les pigeons vainqueurs devront être tenus à la disposition du Comité pendant les trois jours qui suivront leur constatation, afin qu'il soit possible de faire le contrôle ; l'amateur qui ne pourra pas présenter son pigeon à cette vérification, sera déchu de tout droit aux prix : *au une excuse ne sera admise.*

19. — **Exclusion.** Les *colobeurs* et les membres des sociétés tolérant des *colobeurs* dans leur sein, ainsi que les amateurs ayant commis des fraudes seront exclus du concours. Si l'on découvrait que des *individus*, appartenant à ces catégories, auraient introduit des pigeons dans le concours, ils seront privés de leurs prix avec confiscation de leurs mises.

20. — Ne seront pas admis à participer au concours, les amateurs qui endéans trois ans, ont vendu la totalité de leurs pigeons, l'immeuble sera disqualifié pendant le même laps de temps.

21. — Sitôt la remise de l'expédition au chemin de fer, la société organisatrice est dégagée de toute responsabilité.

Les cas non prévus seront décidés sans appel par le comité des présidents ; les concurrents s'engagent à se conformer au présent règlement et à n'en déférer en aucun cas aux tribunaux.

## MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.



# CYCLISME

## AU VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

La réunion organisée, dimanche, au vélodrome municipal, par M. Guelpa, a obtenu un bon petit succès.

Le programme, sans être sensationnel était bien compris, aussi a-t-on fait du bon sport et c'est le principal.

Malgré la pluie survenue au commencement et qui avait fait craindre un moment pour la réunion, il y avait bien-500 personnes autour des barrières.

Le gros morceau de la réunion était la course de 50 kilomètres avec entraîneurs réservée aux amateurs de l'U. V. F.

Cette course, qui a été intéressante du commencement à la fin, s'est terminée par la victoire de Sig, qui est parvenu à passer, puis doubler son plus redoutable adversaire, G. Issalène, 13 tours seulement avant la fin. Aussi le public ne lui a-t-il pas ménagé ses applaudissements.

Une mention spéciale pour les champions de courses à pied de la F. S. A. F. dont on verra les résultats d'autre part et qui, eux aussi ont été très intéressants.

Voici les résultats :

**50 Kilomètres amateurs avec entraîneurs.** — 1<sup>er</sup> Sig, en 1'18 ; 2. G. Issalène à 2 tours ; 3. Sauvan à 4 tours.

**2000 mètres réservé aux entraîneurs professionnels.** — 1<sup>er</sup> Altin 3'7 ; 2. Albert-Meunier ; 3. Schlatter.

**2000 entraîneurs amateurs.** — 1<sup>er</sup> Kotz-Marion 3'15 ; 2. Jacob ; 3. Grollier-Forestier.

A la tribune officielle, nous avons remarqué M. Vally, conseiller municipal ; de Moras, du Bicycle-Club ; Laganne, chef consul de l'U. V. F. ; Fayard, de l'U. V. F., etc.

## NOTES D'ENTRAINEMENT

**Lambrechts** et **Lagarde** sont allés courir à Turin ; ils ne seront pas de retour avant dimanche.

**Altin** s'est reposé quelques jours, mardi il a fait un 200 mètres en 13"4/5.

**Bordigoni aîné** fait tous les soirs une quinzaine de tours à grande allure. Mercredi il a couvert le 200 en 13"2/5.

**P. Jacquet**, complètement remis de sa pelle, s'est entraîné en vue des 6 heures de Roanne.

**Lagneau** s'entraîne en solitaire, mais il couvre cependant tous les jours une dizaine de kilomètres en compagnie de son ami Jacquet.

**Courette**, très en progrès, arrivera sûrement à se classer dans les prochaines courses ; il fait les 200 mètres en 13"4/5.

**Néron** a un train magnifique, il colle à la triplette Pitiot qui fait les tours en 24" et 25".

**Issalène**, le deuxième de la course d'amateurs de dimanche dernier, a l'intention de courir les épreuves de demi-fond en professionnel.

Il paraît que la direction du Vélodrome Tête-d'Or est en pourparlers avec les coureurs Louvet et Jeap Eden ; j'espère que cette fois la réunion du 9 juil et n'aura pas pour clou une vieille rengaine de course d'amateurs, mais une belle épreuve de professionnels, où le public sera empoigné par la lutte terrible qui n'existe presque pas dans les courses de demi-fond, amateurs, organisées par M. Guelpa.

Dernièrement, plusieurs cabines ont été enfoncées entre autres celle d'Issalène, a qui il a été pris une paire de pneu ; d'après les renseignements que j'ai eus, on connaît les voleurs, mais qu'ils se tiennent sur leur garde, une surveillance minutieuse permettra sans doute de les prendre sur le fail.

**A LA GRANDE MAISON** VÊTEMENTS, CHAPELLERIE, CHAUSSURES, etc. pour tous les SPORTS  
Place de la République  
LYON  
NOUVEAUTÉS  
POUR CYCLISTES, TENNIS, BAINS DE MER, EXCURSIONS

U. S. F. S. A.

M. Worms, à la suite d'un petit froissement survenu après le challenge des équipes premières, a remis au conseil de l'U. S. F. S. A. sa démission de président de la commission de vélocipédie. Malgré l'insistance du conseil et celle de tous ses amis, le sympathique sportsman l'a maintenue. Devant cette décision formelle, le conseil l'a acceptée avec regrets, et a nommé M. Roy président de la commission vélocipédique. Avec ce dernier, dont nous connaissons les sentiments personnels, nous sommes convaincus que l'amateurisme va entrer dans une voie nouvelle, dont les sportsmen apprécieront bientôt les résultats. En attendant, souhaitons à M. Roy bonne chance et prompt réusite dans ses projets que nos vœux accompagnent.

Fédération Cycliste Lyonnaise

Courses du 14 juillet.

Nous sommes heureux de féliciter les dirigeants de la Fédération Cycliste Lyonnaise de l'initiative qu'ils ont prise de réunir une Commission des Fédérations et des Sociétés indépendantes de notre ville. Cette Commission, qui s'occupera des intérêts généraux des chauffeurs et cyclistes et, à l'occasion, des autres sports, s'est réunie mardi dernier au café de la Paix, siège de la F.C.L. Hier soir a eu lieu une seconde réunion; l'heure tardive à laquelle elle s'est terminée ne nous permet pas d'en donner le compte-rendu, que nous publierons dans notre prochain numéro. Mais disons de suite que la principale question à l'ordre du jour était relative aux courses cyclistes et aux grands prix de la ville de Lyon qui seront courus le 14 juillet au Vélo-drome Tête-d'Or. De cette façon et avec le concours de toutes les bonnes volontés la F.C.L. donnera un éclat tout nouveau à cette réunion de la Fête nationale. Nous publierons le programme dans notre prochain numéro. Nous pouvons toutefois annoncer qu'avec les grands prix d'usage, professionnels et amateurs, ce programme comprendra pour la première fois des courses à pied, un 400 mètr. pour les amateurs et un 800 mètr. pour les affiliés aux Fédérations professionnelles.

Nous invitons tous les présidents des diverses fédérations et de toutes les sociétés régulièrement reconnues, à prendre part aux travaux et à l'organisation de cette commission, à laquelle la Fédération Cycliste Lyonnaise les convie à se joindre. Déjà certaines sociétés de l'U.S.F.S.A., de la F.S.A.F. ont tenu à se faire représenter. Les Comités régionaux de ces Fédérations ne larderont pas d'y figurer officiellement, car un tel groupement ne peut être que de la plus grande utilité pour le but qu'ils poursuivent et pour le sport en général dans notre ville.

U. V. F.

SECTION DU RHÔNE

**Brevet et Livret de cyclistes militaire.** — C'est le 9 juillet que l'U.V.F. va faire courir sa deuxième épreuve de 100 kilomètres sur le parcours officiel de Lyon à Morestel et retour, épreuve qui est ouverte à tous les cyclistes sans distinction de sociétés.

Rappelons que les jeunes gens qui désirent être vélocipédistes dans l'armée doivent être pourvus lors de leur incorporation du « Livret militaire de l'U.V.F. » et qui jouit auprès des chefs de corps du plus grand crédit. Il est marqué sur ce « Livret » toutes les performances de route ou de piste, chronométrés par l'Union Vélocipédique de France.

De plus, l'U.V.F. décerne « gratuitement » à tout unioniste et affilié qui a fait le parcours en moins de 6 heures, un « Brevet » constatant officiellement leur temps. Comme encouragement au sport, l'U.V.F. ne s'en tient pas là et elle décernera aux premiers arrivants amateurs faisant partie de l'U.V.F.

ainsi qu'aux affiliés, de beaux prix en objets d'art et médailles, dont ci-dessous une première liste.

Disons de suite que le 1<sup>er</sup> prix sera un superbe bronze « Le Printemps » par Moreau et offert par l'U.V.F. du Rhône. Nous citerons aussi une jolie paire de vases en fond bleu camaïeux, rehaussés de filets d'or et offert par les cycles Clever. Les magasins Sineux font don d'un service de fumeurs en métal nickelé; la maison Phébus envoie une médaille-breloque en vermeil; M. Strock fait don de deux médailles en argent, dont l'une grand module; de plus l'U.V.F. offrira encore six autres médailles. Sous peu nous ferons paraître la 2<sup>e</sup> liste.

Nous engageons les cyclistes à prendre part à cette épreuve du « Livret de l'U.V.F. », et à s'engager de suite, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, chez le chef consul de l'Union (droit un franc).

Les militaires prenant part à cette épreuve et courant en uniforme seront exempts du droit d'inscription.

Les temps seront pris par le chronométréur officiel de l'U.V.F.

Voici l'itinéraire et les contrôles :

**Départ.** — Le départ sera donné à 6 h. précises, route de Crémieu, 123, au poteau de l'U.V.F.

Les coureurs devront être présents à 5 h. 1/2, pour signer les feuilles et y recevoir leur brassard; on n'attend pas les retardataires, il ne se fait qu'un départ.

**L'itinéraire** de la course est de Lyon (route de Crémieu) à Morestel et retour.

**Contrôle.** — Chaque coureur devra signer la feuille de contrôle au départ, puis, à l'aller comme au retour, les coureurs devront remettre à Crémieu (contrôle à l'hôtel Bouillet), un ticket qui portera leur n<sup>o</sup> de brassard et, en cas de perte des tickets, le coureur devra dire son numéro. Au virage de Morestel, les coureurs devront descendre de machine et signer la feuille de contrôle. Tout coureur qui n'aura pas signé au virage de Morestel, sera « disqualifié ».

**Entraînement.** — L'entraînement par voitures automobiles est défendu sous peine de « disqualification », seuls le tri à pétrole et les Bollée (sans coupe-vent) sont autorisés ainsi que les machines actionnées par la force humaine.

MM. les maires des communes traversées sont avisés du passage des coureurs, et il est recommandé à ces derniers de prendre des précautions dans la traversée des villages.

FÉDÉRATION DU HAUT-RHÔNE

Itinéraire proposé et dressé par le Vélo-Club de Chambéry, d'une promenade à faire les 14, 15 et 16 juillet 1899 dans la Haute-Savoie et en Suisse, par les magnifiques et réputées vallées du Fier, du Borne, de l'Arve, du Giffre, de la Drance et les rives du lac Léman.

**Concentration.** — La concentration des membres des clubs fédérés aura lieu à Annecy, le jeudi soir 13 juillet 1899 (hôtel des Négociants, Labruce, rue Royale, 5. Dîner et coucher audit hôtel.

**1<sup>re</sup> Journée.** — Départ à bicyclette d'Annecy à 5 heures du matin pour Thônes en suivant la ligne du tramway à vapeur passant par Annecy-le-Vieux, la vallée du Fier, le défilé de Dingy-St-Clair et la Balme de Thuy 20 kil. De Thônes à St-Jean-de-Sixt par les Villards, 8 kil. De St-Jean-de-Sixt à l'embranchement des routes du Grand et Petit-Bornand (donanc) 2 kil. De là à Bonneville, par Entremont, le Petit-Bornand, les gorges du Borne (Borne), 22 kil; de Bonneville à Maïnier 9 kil. 500; de Marignier à Chatillon 8 kil. 500; de Chatillon à Taminges, 4 kil.; de Taminges à Samoëns (aller et le retour peuvent s'effectuer par le tramway à vapeur. De Samoëns à Sixt; de Sixt aux cascades du Fer à cheval; retour des cascades du Fer à cheval à Taminges 22 kil. 500. Total...119 kilomètres.

**Détails sur la route.** — Voici le détail des pentes et rampes de la route de Thônes à Bonneville (32 kilomètres.)

1<sup>o</sup> A partir de Thônes, rampe de 3 0/0 sur 2 kil. 500; 2<sup>o</sup> Rampe de 9 0/0 sur 1 kil. 100; 3<sup>o</sup> Rampe de 5,3 0/0 sur 3 kil. 500; 4<sup>o</sup> (Col de St-Jean-de-Sixt) rampe de 2 0/0 sur 1 kil; 5<sup>o</sup> descente de 5,3 0/0 sur 2 kil. 500; 6<sup>o</sup> de 2 0/0 sur 8 kil.; 7<sup>o</sup> rampe de 5 0/0 sur 1 kil-; 8<sup>o</sup> descente de 3 0/0 sur 4 kil. 400; 9<sup>o</sup> descente (Gorges du Borne) de 5 0/0 sur 5 kil.; 10<sup>o</sup> plaine 3 kil. Total 32 kilomètres.

LA PHÉBUS est LA REINE des Bicyclettes, LE PHÉBUS est LE ROI des Motocycles

M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

Le reste du parcours n'offre aucune grande particularité.

**Arrêts.** — 1° Thônes (20 kil.) petit déjeuner; 2° déjeuner à Samoëns (84 kil.); Dîner et coucher à Taninges (119 kil.)

**2<sup>me</sup> Journée.** — Départ à bicyclette, à 5 heures du matin, de Taninges pour le Col des Gets. 11 kil. 400; du col des Gets au pont des Plagnettes, 5 kil.; du pont des Plagnettes (vallée de la Drance) au pont de Bioge, par St-Jean-d'Aulph, Le Biot, 19 kil.; du pont de Bioge à Thonon-les Bains, 11 kil.; de Thonon à Evian-les-Bains, 9 kil. 500. Total : 55 kil. 900

**Détails sur la route.** — De Taninges au col des Gets, montée continue pendant 11 kil. 400. La différence de niveau entre Taninges et le col est de 506 mètres. La rampe moyenne est de 4,5 0/0, mais elle n'est pas uniforme. Une très grande partie de ce parcours peut se faire à bicyclette. — Du col des Gets au pont des Plagnettes, descente rapide et dangereuse durant tout le parcours (5 kilomètres).

Le surplus du parcours sur Thonon et Evian, n'offre aucune grande particularité et peut s'effectuer en machine par des routes bonnes.

**Arrêts.** — (1) Petit déjeuner au col des Gets (11 kil. 400). (2) Déjeuner à Thonon (46 kil. 400). Dîner et coucher à Evian (55 kil. 900).

**NOTA.** — Ceux des promeneurs qui ne pourront disposer de 2 jours, pourront terminer leur promenade soit à Thonon soit à Evian et entrer le soir même par la ligne du chemin de fer de Bellegarde au Bouveret.

**3<sup>me</sup> Journée.** — Traversée du Lac Léman d'Evian à Lausanne, par le 1<sup>er</sup> bateau du matin :

De Lauzanne à Morges, 12 kil.; de Morges à Rolle, 15 kil.; de Rolle à Nyon 22 kil.; de Nyon à Coppet 8 kil.; de Coppet à Genève 14 kil. Total : 65 kilomètres.

**Détails sur la route.** — Route généralement en plaine, n'offrant aucune particularité.

**Arrêts.** — (1) A Lausanne (petit déjeuner), (2) Déjeuner à Genève (65 kilomètres).

Distlocation à Genève.

**Renseignements généraux.** — Faire plomber sa bicyclette pour éviter toute discussion avec la douane. Se vêtir chaudement et emporter des vêtements de rechange. Munir sa bicyclette d'un bon frein.

**NOTA.** — Prière d'adresser avant le 10 juillet (*dernier délai*), les inscriptions au Club directeur de la F. H. R. à Voiron. — Si le nombre d'adhérents n'atteint pas au moins cinq, cette promenade sera ajournée et avis en sera donné immédiatement par les soins du Club directeur de la F. H. R. à chacun des présidents des clubs comprenant des adhérents.

Le Championnat tandems fond de la F. H.-R. sur 50 kilom., sera couru le 20 août, ainsi qu'il a été décidé en congrès, le Cyclophile Genevois ayant retiré sa demande.

### Courses et Championnats du Cyclophile Lyonnais au Vélodrome Tête-d'Or

Le Vélodrome de la Tête-d'Or nous offrira, demain dimanche, une des plus intéressantes réunions de la saison.

Le *Cyclophile Lyonnais* y fait courir ses Championnats vitesse, qui réuniront l'élite de nos pédales lyonnaises.

Nous n'avons plus à faire l'éloge de cette sympathique Société, qui s'est depuis longtemps placée au premier rang.

Toujours à la tête du mouvement sportif, elle signale encore son initiative à l'attention de tous les amateurs de bon sport par d'intéressantes innovations; c'est ainsi que le Conseil d'administration a décidé de faire courir dans la réunion de demain : un handicap de 1000 mètres et une course de motocycles. — Dans notre dernier numéro, nous avons publié le programme de cette réunion; nous devons toutefois signaler une modification apportée et indiquer qu'il ne sera pas couru de championnats professionnels cette année.

Des engagements sérieux ont été pris, et, si le soleil se met de la partie, la réunion, assurément, sera splendide à tous points de vue.

L'excellente musique du 99<sup>e</sup> de ligne, que M. le Gouverneur de Lyon a bien voulu autoriser à se rendre à cette fête, prêterà à la solennité, le concours de son meilleur répertoire.

Nous engageons nos amis à se rendre à cette fête sportive qui comptera certainement dans les fastes du Cyclisme Lyonnais.

#### Cercle de la Pédale.

Le Cercle de la Pédale effectuait, dimanche, 11 juin, sa sortie mensuelle à La Balme; nombreux étaient les sociétaires à bicyclettes, tandems, triplètes et tris automobiles avec ou sans remorque : nous citerons M. Cimon, président, en tri, M. et

Mme Rampignon, M. et Mme Aupetit, vice-président à tandems; M. et Mme Rival, M. et Mme Rojon en tris attelés.

M. Raquin, capitaine de route à triplète conduisait la caravane à une de ces bonnes petites allures de ballade à la portée de tous; aussi pas de traînards, quelques crevaisons de pneus, rapidement réparées et, à midi, on se trouvait tous réunis à l'apéritif suivi d'un banquet très bien servi chez Allemand pendant lequel la plus franche gaieté n'a cessé de régner.

Le retour s'est effectué non moins gaiement et, en se séparant, chacun réclamait la prochaine sortie.

**CHALON-SUR-SAONE.** — Le *Vélo-Club Chalonnais* a composé, de la manière suivante, son conseil d'administration pour l'année 1899 :

Président, M. J. Jacquetin; vice-présidents, MM. Lecroq, Ant. Heitchlin; trésorier, M. J. Thévenet; secrétaire général, M. P. Saunier; membres, MM. Clément, Cornu, Danaud, Donnot-Chareyre, Louis Galland, Louis Jeannin-Naltet, M. Lambert, Malo, Rapinat, I. Roy.

Les **Grandes Courses Internationales** auront lieu aussitôt après l'achèvement de la réfection du Vélodrome; réfection complète entreprise par la ville et déjà en cours d'exécution.

En principe, la date de ces courses est fixée du 27 août au 2 septembre prochain.

#### Dijon-Auxonne.

La course interclubs qu'organise annuellement l'*Union Sportive Dijonnaise* se disputera le 9 juillet prochain sur le parcours Dijon-Auxonne, aller et retour, soit environ 62 kilomètres.

Cette épreuve sera courue avec entraîneurs. En ce qui concerne l'entraînement automobile, seuls les tricycles à pétrole sont autorisés. Le parcours étant excellent et les côtes n'existant pour ainsi dire pas, sauf au début, cette épreuve est accessible à tous. Nous pouvons ajouter que de superbes prix seront affectés aux gagnants.

De plus, les engagements arrivent de tous côtés, aussi nous engageons vivement les amateurs lyonnais à se hâter d'adresser leurs adhésions à Dijon.

Rappelons que deux catégories sont ouvertes :

1° Amateurs des Clubs de l'U. S. F. S. A. ;

2° Amateurs des autres fédérations et amateurs libres.

L'entraînement par tandems, triplètes et tricycles à pétrole est seul autorisé.

Le départ aura lieu après le passage à niveau de la route d'Auxonne à 6 heures pour la première catégorie, à 6 heures 15 pour la seconde.

Le virage s'effectuera à Auxonne sous la direction de M. Jolliot, vice-consul de l'U. V. F., président du Cyclophile auxonnais.

Le retour sera le même, quant à l'arrivée elle aura lieu au vélodrome du Parc.

Les engagements (1 fr. par coureur) sont reçus jusqu'au 8 juillet par le trésorier de l'U. S. D., café Bossuet, 7, rue Bossuet, Dijon.

Nous apprenons, en dernière heure, que plusieurs amateurs de Paris doivent venir à Dijon prendre part à cette épreuve. Carpentier et Gauthier, du Cycle; Routier, Sanz et Lecomte, de l'A. V. A.; Subert, de l'A. V. I.

Parmi les meilleurs amateurs régionaux, nous remarquons aux engagements: MM. Véderine, R. C. B.; Charlot, Torlochol, Pallegoix, Batier, Cuillemin, U. S. D.; Leriche, Boutelain, Pommier, etc

Le voyage en collectivité par dix leur procurera la réduction sur le parcours, soit 7 fr. 80 de Lyon à Dijon et retour; un arrangement pourra se faire entre les intéressés.

Souhaitons beau temps et grand succès pour cette épreuve et félicitations aux organisateurs.

**PUSIGNAN.** — Dimanche, 2 juillet, aura lieu la course du championnat du *Vélo-Club de Pusignan*, sur un parcours de 80 kilomètres, de Pusignan à Morestel et retour. Le départ aura

lieu sur la place publique, à 8 h. 1/2 matin. Quatre médailles seront décernées aux vainqueurs.

1<sup>er</sup> prix, une médaille de vermeil; 2. une médaille d'argent; 3. une médaille de bronze doré; 4. une médaille de bronze; 5. une selle de bicyclette.

Les coureurs sont priés d'être à 7 heures à Pusignan pour retirer leurs insignes.

**MOULINS.** — Une pluie diluvienne n'a permis de commencer ses courses qu'à trois heures. En voici les résultats :

*Scratch.* — 1<sup>er</sup> Domain; 2. Nieuport; 3. Mille; dernier tour : 23 s. 1/5.

*Tandems.* — 1<sup>ers</sup> Domain-Nieuport, 2. Senneron Pichegru, 3. Mille-Lombard. Dernier tour : 23 s. 3/5.

*Primes.* — Domain : 3, Nieuport : 1.

*Finale.* — 1<sup>er</sup> Domain, 2. Lombard, 3. Mille.

**GRENOBLE.** — Grande affluence dimanche, à l'Esplanade, attirée par la course de 25 kilom. avec entraîneurs, la première de l'année. Cette course a été l'occasion d'une nouvelle victoire de Bouchet qui n'a pas encore été battu cette année.

Le départ est donné par M. Prud'homme. Au quatrième tour Charlot abandonne avec un tour de retard. Le peloton se réduit bientôt à 5 coureurs. Vers la fin, Ferrand perd un demi tour qu'il rattrape bientôt, mais il est déclassé pour coupage. Restent donc : Bouchet, Berthier, Deuil et Bot, qui arrivent dans l'ordre à deux longueurs les uns des autres. Il est à remarquer que c'est la première fois que Bot a pu terminer une course sans accident. Toutefois ses pneus s'étant dégonflés, il n'a pu placer sa redoutable pointe finale. Immédiatement après une course d'amateurs a été enlevée de main de maître par René Lucien, 2<sup>e</sup> Bernard à un tour et demi. L. BOUVIER.

**CHAMBÉRY.** — Le *Vélo-Club* a fait courir, dimanche passé, son premier handicap, sur la route de Montmélian à Aiguebelle, soit 22 kilomètres. Cette course a été assez intéressante, vu que la plus grande partie des coureurs étaient des vétérans à qui il avait fallu faire des rendements assez importants.

Voici les résultats: 1<sup>er</sup> Montet père avec un rendement de 19'; 2. Viannay, avec un rendement de 15'; 3. Gallaz, avec un rendement de 8'; 4. Janin, avec un rendement de 5'; 5. Midoz, avec un rendement de 11'; 6. Porraz, avec un rendement de 5'; 7. Collomb, avec un rendement de 2'; 9. Didier, avec un rendement de 2'; 9. Reguenaz, avec un rendement de 19'; 10. Lérôme, *scrath* (a été obligé de changer de machine, par suite de crevaisson de pneu); 11. Cartan, avec un rendement de 11'.

Comme on le voit par ces résultats, la tâche de l'handicapeur a été assez difficile, vu que c'était la première fois qu'une course de ce genre était organisée. Après la course, un banquet a réuni tous les coureurs et contrôleurs, à l'Hôtel de la Poste, à Aiguebelle, et, à 4 heures tous reprénaient la route de Chambéry en emportant le meilleur souvenir de cette journée qui assurément ne sera pas la dernière.

JANIN

**ANNECY.** — Voici les résultats du Championnat fond-bi, 50 kilom. sur le parcours Annecy-Faverges, aller et retour, organisé par le *Vélo-Club*.

Inscrits et partants : 4.

Le départ a été donné le matin à 7 h. 58'.

L'arrivée donne les résultats suivants :

1. Gabriel Grosyeux, en 1 h. 25' 38", proclamé champion;

2. Plasson Jean, en 1 h. 27' 53; 3. Fontaine François, 1 h. 40.

La route était mauvaise et la houe atroce.

M. Aussedat, vice-président, félicite M. Grosyeux, en lui remettant un bouquet et l'insigne de champion. Il félicite aussi les deux suivants.

A 10 h. 1/2, il y a eu réception au siège social où un vin d'honneur réunissait coureurs, entraîneurs et les notables du *Vélo-Club*.

**VALENCE.** — Voici le programme des courses qui seront données au Vélodrome de Beaume-les-Bains :

1<sup>re</sup> *Amateurs.* — 3,000 mètres (séries de 1,500 mètres), finale kilomètres. Médailles vermeil, argent.

2<sup>e</sup> *Régionale.* — 1<sup>er</sup> prix, 30 fr.; 2<sup>e</sup>, 20 fr.; 3<sup>e</sup>, 10 fr.; 4<sup>e</sup>, 5 fr.

3<sup>e</sup> *Dames.* — Une machine à coudre offerte par la maison Fugier et objet d'art.

4<sup>e</sup> *Internationale.* — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr.; 2<sup>e</sup>, 50 fr.; 3<sup>e</sup>, 20 fr.; 4<sup>e</sup>, 10 fr.

5<sup>e</sup> *Championnat de Valence* (vitesse). — Prix unique, une médaille artistique en vermeil et une écharpe d'honneur et un diplôme offert au gagnant.

6<sup>e</sup> *Tandems.* — 1<sup>er</sup> prix, 40 fr.; 2<sup>e</sup>, 20 fr.

La direction a l'honneur d'informer MM. les cyclistes que tous les prix sont nets et sans aucune réduction.

Pour les renseignements et engagements, prière de s'adresser à M. Chassignolles, directeur sportif de la Société des Sports, 12, place des Ormeaux.

Comme l'on voit, la réunion sera intéressante. M. Chassignolles s'est bien débrouillé afin de satisfaire son public.

On compte sur de nombreux et importants engagements.

Navette, qui vient d'avoir un échec dimanche, par faute de tactique, au Pouzin, sera là pour défendre sa chance.

Il y a une vraie flotte de coureurs engagés dans la course amateurs.

♣ La sortie de *Valence-Vélo* a bien réussi à tous les points de vue.

L'accueil fait par les habitants de Cliousclat a fait grand plaisir à nos cyclistes.

*Valence-Vélo* s'est taillé la part du Lion aux courses de la localité en enlevant les trois premières places.

Voici les résultats :

**Course lenteur.** — 1. Barnavon, de Lavoulte.

**Course vitesse, 1<sup>re</sup> série.** — 1. Changeat, 2. Imbert; 2<sup>e</sup> série: 1. Touleygne, 2. Lapelle; 3<sup>e</sup> série: 1. Josse, 2. Gauthier; 4<sup>e</sup> série: 1. Ligier, 2. Leplat.

**Finale.** — 1. Changeat, 2. Ligier, 3. Tauleygne.

Les 6 kilomètres de la course ont été couverts en 8 m. 31's.

Tous les coureurs étrangers venus de Montélimar, Loriol, Crest ont été lâchés au retour, par le train violent qui a été mené malgré un gros vent du nord.

Nous espérons que le Championnat de la Drôme (U. V. F.) vitesse, sera enlevé par un membre de notre brillante société.

E. C.

Voici les résultats des courses du Pouzin: 1. Géo, 2. Merle, 3. Brunel, 4. Navette.

Les coureurs sont arrivés dans un mouchoir. Navette a commis l'imprudence de partir à 500 m., ce qui lui a coûté la course.

**BESANÇON** — Voici les résultats du match **Rouillier-Masson**, qui a été chaudement disputé, le 20 juin.

Malgré quelques ondées qui ont rafraîchi nos coureurs, le train a été vivement conduit, dès le début, par Masson qui était entraîné d'une façon remarquable à l'aller par le tandem Dufour-Meugnot, et au retour par le tandem Ladase-Marschall.

Rouiller, mal secondé, se laissa tout d'abord distancer, mais, grâce aux qualités de fond dont ce coureur est pourvu, il reprit l'avantage, et arriva à Belfort avant son partenaire.

Le retour fut moins brillamment enlevé; cependant, Rouiller enait la tête, grâce, sans doute, à ses jarrets d'acier et à l'entraînement du tandem Schwasson-Blanche.

Rouiller arriva premier à Besançon ayant couvert la distance de 195 kilomètres en 5 heures 55 minutes. C'est une belle victoire, si l'on considère que la route était mauvaise et le temps peu propice. L'arrivée se fit sans encombre; M. Vidal, notre sympathique président du *Vélo-Club*, a offert au gagnant un bouquet, tout en le félicitant de sa performance. On remarquait dans la foule l'élite de la pédale bisontine, entre autres MM. Euvrard, Oussel, Chenu, Felemez, Goll, etc... tous coureurs amateurs ou professionnels que ce match intéressait. Tout cela s'est terminé par un très joyeux déjeuner au restaurant Victor-Hugo, où l'on vida avec entrain fortes coupes de champagne.

Tissot,

## FÊTES ET RÉUNIONS

### Fêtes de Charbonnières

On nous communique le programme suivant des fêtes qui seront organisées à Charbonnières, les 14, 15 et 16 juillet courant et qui comportent différentes épreuves sportives auxquelles d'autres pourraient encore être jointes :

14 juillet. — **Courses de bicyclettes.** — 1<sup>re</sup> Course de fond pour amateurs. — Départ du Casino de Charbonnières à 8 h. du matin. — Itinéraire : Charbonnières, l'Arbresle, Tarare et retour.

2<sup>o</sup> Course de vitesse dans Charbonnières. Départ et arrivée au Casino, de 2 à 5 heures.

Courses pour juniors amateurs ;

Courses pour vétérans ;

Finales pour juniors amateurs ;

Grande course internationale d'amateurs ;

Courses de pupilles.

Musique de 2 à 4 heures. — A 4 h. 1/2, concert vocal et instrumental. — A 7 h. 1/2, dîner, concert. — A 9 h., grand bal champêtre.

15 juillet. — **Course de Motocycles** sous le patronage du *Moto-Club de Lyon*. — Itinéraire : Charbonnières-Roanne, aller-retour (160 kilom.). Départ du Casino, à 9 heures du matin.

Concours de décoration de voitures de maître et bataille de fleurs, à 3 heures. — Grand concert (60 musiciens) de 6 h. 1/2 à 8 h. — Représentation théâtrale, à 8 h. h. 1/2. — Embrasement du Rocher, illumination des pelouses. — Feux d'artifices. — Entrée au Casino : 2 fr.

25, rue **GRENETTE**

Articles spéciaux et exclusifs

**POUR TOUS GENRES DE SPORTS**

**INSTITUTION KNEIP DE FRANCE**

LINGERIE en Tissus cellulaire

CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles  
artillées, etc., etc.

**CYCLES CASTOLDI**

Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

**CYCLISTES!** Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

**R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR**

32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON



**AUTOMOBILISME**

### Grande Course de Motocycles

Charbonnières-Roanne et retour

A l'occasion des fêtes de Charbonnières, les 14, 15 et 16 juillet, une grande course de motocycles est organisée sous le patronage du *Moto-Club de Lyon*.

Cette course aura certainement un grand succès dans notre région. On annonce déjà l'engagement de plusieurs coureurs parisiens à cette épreuve dotée, pour la première fois à Lyon, de prix aussi importants : 1<sup>er</sup> prix, 500 francs ; 2<sup>e</sup> prix, 400 fr. ; 3<sup>e</sup> Prix, 300 fr. ; 4<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, 100 fr., et 6<sup>e</sup> prix, 50 fr. Le droit d'inscription est de 10 fr. Voici l'itinéraire : départ, le 15 à 9 heures du matin, du Casino de Charbonnières-Le Méridien ; l'Arbresle (contrôle volant, café Désigaud) ; Tarare (contrôle volant, café Marchand) ; Saint-Symphorien-de-Lay (contrôle chez M. Chevalier, cycles) ; Le Côteau-Roanne (virage et contrôle). Même itinéraire et mêmes contrôles pour le retour ; 160 kilomètres.

**Règlement de la course.** — Art. 1<sup>er</sup>. — Tous les prix sont nets et exempts de toute retenue.

Art. 2. — Les coureurs porteront au bras un numéro d'ordre qui leur sera délivré et ils seront placés, au départ, par ordre d'inscription.

Art. 3. — Le même numéro d'inscription doit être également fixé à l'avant du tricycle.

Art. 4. — Les engagements doivent être adressés au siège du *Moto-Club de Lyon*, 13, place de la Bourse, ou au *Lyon-Sport*, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, et chez M. Bouchard, 4, rue de la République jusqu'au **lundi 10 juillet inclus**.

Art. 5. — Tout engagement reçu après ce délai, ou non accompagné du droit d'inscription, sera considéré comme nul et non avenu.

Art. 6. — La course ne sera renvoyée sous aucun prétexte.

Art. 7. — Le *Moto-Club de Lyon* n'est responsable d'aucun accident ni préjudice, de quelque nature qu'ils puissent être.

Art. 8. — Les décisions du jury sont sans appel.

Art. 9. — Des éclaireurs seront placés aux endroits dangereux. Le drapeau blanc indiquera de ralentir et le drapeau rouge d'arrêter complètement.

Art. 10. — Les agglomérations traversées par la course devront l'être à une vitesse maxima de 20 kilom. à l'heure.

Art. 11. Chaque coureur sera pourvu de tickets qu'il devra jeter aux contrôles volants ; il devra signer la feuille de contrôle au départ, au virage et à l'arrivée.

Art. 12. — Les coureurs trouveront de l'essence aux contrôles de l'Arbresle, Tarare, Saint-Symphorien-de-Lay et Roanne (Le Côteau).

Art. 13. — Le contrôle d'arrivée du Méridien sera fermé à 4 heures.

Art. 14. — Les réclamations devront être adressées au secrétaire du *Moto-Club*, avant dimanche 16 juillet, à midi au plus tard, et accompagnées d'une somme de 20 fr., qui sera remboursée, si la réclamation est reconnue fondée.

Le jury de cette course est ainsi composé : *président* : M. le Dr Girard ; *vice-président* : M. Rivat ; *juge à l'arrivée* : M. Collet ; *starter* : M. Jeannot ; *secrétaire* : M. Rossi d'Ocana ; *chronométrateur* : M. Bouchard ; *conseillers* : MM. Terrasse, Reguet, Mignot et Laganne.

**Moto-Club de Lyon.** — Les membres du *Moto-Club de Lyon* sont invités à se munir au plus tôt de l'insigne de la Société, qu'ils trouveront tous les jours au siège, café de la Bourse, de 11 heures 1/2 à midi. Le port de l'insigne sera obligatoire pour cette course.

### Courses Lyon-Bourgoin

Coupe des Motocycles et Course d'amateurs cyclistes.

Très beau succès dimanche, 25 juin, pour cette union ; le départ était donné à 2 h 34 pour les motocycles. 8 concurrents parlaient successivement du café Terminus route de Grenoble à Montplaisir ; ils étaient classés à l'arrivée :

1<sup>er</sup> Lara-Bibal couvrant les 38 kil. 1/2 en 47'15", malgré une très mauvaise route et un empierrement en cours ; 2<sup>e</sup> Dumoulin sur tricycle Marel ; 3<sup>e</sup> Mignot ; 4<sup>e</sup> Massenavette, sur tricycle Marel ; 5<sup>e</sup> Merland.

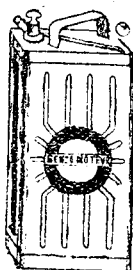
Pour les bicyclettes 33 partants franchissaient le poteau à 2 h. 47 ; ils arrivaient couvrant le même trajet :

1<sup>er</sup> Néron en 52'15" ; 2<sup>e</sup> Boutiller 56'15" ; 3<sup>e</sup> Benoît 58'15" sans entraînement sur une partie des parcours ; 4<sup>e</sup> Nemo ; 5<sup>e</sup> Drevon ; l'arrivée était contrôlée par MM. Roussillon président de l'Union Vélocipédique Lyonnaise et Armanet de Bourgoin.

A la distribution des prix nous avons remarqué une superbe coupe argent et des médailles vermeil pour les motocycles ; une bicyclette de course et des objets importants d'utilité cycliste pour les bicyclettes.

En somme un magnifique début pour une course périodique fondée maintenant, et dont le prestige ne fera que s'accroître.

A



**ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE**

Marque **FENAILLE & DESPEAUX**

**BENZO-MOTEUR**

POUR

**Moteurs et Automobiles**

## FÊTE DE TRÉVOUX

Malgré le temps incertain et les averses tombées dans la journée de dimanche, la fête musicale et sportive de Trévoux a fort bien réussi. Dès 9 heures du matin, la Fanfare de Trévoux se rendait à la prairie de Chamalan, où se jouait un match de foot-ball entre le *Racing-Club* et le *Football-Club* de Lyon. Des courses à pied ont suivi. En voici les résultats :

**100 mètres.** — 1. J. Vuillermet. 2. G. Vuillermet, du F. C. R. L. 3. Denas, du R. C. L.

**400 mètres.** — 1. Pinet. 2. Fontanillès. 3. Chenet, du F. C. L.

**1.500 mètres.** — 1. Fischer, du R. C. L. 2. Chausillon. 3. Wyse, du F. C. R. L.

Malgré les ondées fréquentes et le temps qui s'est refroidi, des courses de natation ont vivement intéressé :

**100 mètres.** — 1. Imhoof, du F. C. R. L. 2. Moulinier, du R. C. L. 3. Chenet, du F. C. R. L.

**400 mètres.** — 1. Imhoof. 2. Denny, du F. C. R. L.

**Course de périssoires.** — 1. Michaud. 2. Vuillermet. 3. Wyse. A 2 heures, après le défilé des Sociétés dans la ville de Trévoux et le vin d'honneur, sur la terrasse, a lieu un très joli concert, auquel prennent part les *Fanfares de Villefranche* et de *Trévoux*, que tous étaient heureux d'applaudir.

La Fanfare des Trompettes de l'Espérance, la Société de gymnastique de Villefranche, donne le signal de la fête gymnique et les exercices à la barre fixe, aux barres parallèles, les mouvements d'ensemble de boxe et de canne se succèdent variés et bien exécutés. Entre temps, un lâcher de pigeons de la Fédération Colombophile de Lyon se fait devant la préfecture. Parmi les pigeons lâchés à 3 h. 28, les premiers sont arrivés à Lyon à 4 heures précises. Pour le concours de saut à la perche, il est vraiment regrettable que les champions lyonnais n'aient pu disputer le premier prix à M. Sève, de Trévoux, qui a sauté 1 m. 58. On nous assure qu'un défi vient d'être lancé et que M. Sève procurera aux Trévoitiens, par sa victoire de dimanche dernier, l'occasion de revoir un match dans lequel il paraît grand favori.

Sur les trois courses à l'aviron, deux ont été très disputées. La pluie ballante n'a pas permis de faire courir la troisième, qui promettait le plus vif intérêt.

**Course à un Rameur.** — 1. *Graine de l'Ain*, M. Sève ; 2. *Pierrot*, M. Michaud ; 3. *Pipp*, M. Rochefort.

Cette course a été passionnante. Les concurrents sont arrivés à une demi-longueur près.

**Course à deux Rameurs.** — 1. *Boum*, M. Imhoof et M. Chenet ; 2. *Bob*, MM. Rochefort et Namian ; 3. *Rifine*, MM. Michaud et Vuillermet.

N. P. *Paresseuse* (MM. Salevin et Vial) ; *Sans-Entrain* (MM. Blanche et Parizet) ; *Hourrah* (MM. Sève frères).

Le soir, ont eu lieu trois grands banquets, réunissant les musiciens, les athlètes, puis les gymnastes.

Des prix fort beaux étaient affectés aux épreuves ci-dessus : une robe de soie de la maison Bonnet, un écran artistique peint et offert par Mme Bollet, un fusil annamite et une canne chinoise offerts par M. Coquy, ancien directeur des douanes de l'Indo-Chine ; un gobelet vermeil abyssin offert par le commandant Marchand, un tableau fleurs de Mme Bernus, un tableau paysage offert par M. Charreton, etc. ; de nombreuses bouteilles de champagne, que nos musiciens et nos athlètes ont vidées peu à peu, et jusqu'au petit jour, avant et après le grand bal. En somme, belle journée, bien remplie, quoiqu'un peu arrosée, et dont Lyonnais et Trévoitiens garderont bon souvenir.

# Courses à pied et Athlétisme

### Football Club et Régates Lyonnaises

Le F. C. R. L. organise, pour demain dimanche, une sortie promenade dont le but sera les Iles d'Albigny.

Le départ aura lieu à 8 heures précises du matin au garage, les membres emporteront des vivres pour le déjeuner. Il est bien entendu que le maillot du club est obligatoire pour tout le monde. Sont convoqués :

**Outrigger à 4.** — MM. Vuillermet, Vaschalde, Inchoof, Laverlochère. Barreur: Larmande.

**Nizza.** — MM. Chenet, Pouzet.

**Noela.** — MM. Vial, Salavin. Barreur: Chausillon.

**Yole de mer à 4.** — MM. Z. Vuillermet, Gertil, Magnieu, Wyse. Barreur: Chamard.

**Paresseuse.** — MM. Beaumann, Fridoline. Barreur: Montmasson. J. CHENET.

**La Jeunesse Sportive** (Société en formation). — Cette société, dont nous avons annoncé la création dans notre dernier numéro, compte déjà de nombreux adhérents.

La liste, déposée au café Chapuis, close depuis le 30 juin, nous a, grâce au « Lyon-Sport » fait espérer que nous aurons bientôt de beaux et bons résultats. Tous les adhérents sont invités à assister à la première réunion générale qui aura lieu le mardi 4 juillet, à 8 heures très précises du soir, au café Chapuis, 45, rue Montesquieu.

Tous les jeunes gens, âgés de moins de 20 ans, qui voudraient faire partie de la Société pourront assister à cette réunion.

## Courses à pied.

### Grande course pédestre interclubs de 16 kil. sur route.

— C'est aujourd'hui à 10 h. du soir que sera close la liste d'engagement pour la grande course organisée par le *Philégic-Club-Lyonnais*.

Cette épreuve, la première de ce genre à Lyon, a réuni tous les meilleurs pédestriens et tout fait prévoir que la lutte sera chaude.

Voici la composition du jury qui présidera à cette épreuve :

*Président* : M. Héritier, Président de l'A.C.L. ; *vice-président* : M. Morénas. Trésorier du P. C. L. ; *secrétaire* : M. Court. P. C. L. ; *juge* : Berthel. R. C. L. ; *starter* : Delorme. R. C. L. ; *contrôleur au virage* : M. Clapot ; *contrôleurs volants* : Bourcier, Marly, Rivière, Quézel.

Nous rappelons aux coureurs que le départ se fera à 4 h. 1/2 précises et la distribution des brassards, demi-heure à l'avance, à l'hôtel du Mouton-Blanc, au Bachut.

La distribution des prix se fera au banquet, qui aura lieu au Palais d'Été à 7 heures ; le prix est de 3 fr. 50.

Voici la liste des prix : 1<sup>er</sup> prix : un bronze (Cronstadt-Toulon) ; 2<sup>e</sup> prix : un encrier ; 3<sup>e</sup> prix : une canne Tolède ; 4<sup>e</sup> prix : breloque argent ; 5<sup>e</sup> prix : une épingle à cravate ; 6<sup>e</sup> prix : une breloque argent ; 7<sup>e</sup> prix : une breloque bronze argenté ; 8<sup>e</sup> prix : un coupe papier ; 9<sup>e</sup> prix : champagne ; 10<sup>e</sup> prix : une entrée au banquet ; 11<sup>e</sup> prix : vin vieux ; 12<sup>e</sup> prix : à créer.

### Course de Marathon.

C'est demain, 2 juillet, que sera donné à Paris, le départ de la course pédestre internationale de Marathon (40 kilomètres de Paris à Conflans, par Versailles) organisée annuellement par notre confrère, *Le Vélo*. Les prix sont fixés comme suit : 1,000 fr. au 1<sup>er</sup>, 300 au 2<sup>e</sup>, 200 au 3<sup>e</sup>.

Cette course, qui va se disputer pour la troisième fois, fut gagnée la première année par l'anglais L. Hurst en 2 h. 31' ; l'année dernière, par le français Champion, qui remporta la victoire en 2 heures 30', battant cette fois l'anglais L. Hurst d'environ 400 mètres, après une lutte émouvante.

Cette année, parmi la liste des 87 engagés, figure le nom de notre champion lyonnais, M. Louit. C'est la première fois que cet excellent et sympathique coureur se présente avec quelques chances de succès dans cette formidable épreuve. La lutte en tout cas sera chaude, car il aura affaire à des coureurs comme L. Hurst, Champion, A. Charbonnel, Bagré, Pottemain, etc., qui, tous, ont fait leurs preuves, mais notre ami est plein de courage et a grande confiance en lui. Bien qu'il ne pense pas décrocher la timbale, il espère pouvoir se classer dans les trois premiers. Mardi, à l'entraînement, sur la route de Lyon à Bourg, il a couvert 32 kilomètres en 2 heures 7' ce qui n'est pas mauvais.

Louit est parti pour Paris jeudi soir, afin d'être bien dispos pour la course. Aussi croyons-nous être l'interprète de tous les sportsmen lyonnais en souhaitant bonne chance et succès au vaillant coureur qu'est Louit. V. BROCHU.

## F. S. A. F.

## Les Championnats du Sud-Est

Dimanche, au vélodrome de la Tête-d'Or, au cours de la réunion organisée par M. Guelpa, s'est disputée la première partie des championnats du Sud-Est organisés par le comité régional de la Fédération des Sociétés Athlétiques de France.

Disons de suite qu'au point de vue sportif, ils ont obtenu un succès complet. Les épreuves disputées n'ont pas été bien nombreuses — l'épreuve de l'heure-marche a été renvoyée au 9 juillet — mais les temps des épreuves disputées sont aussi bons, sinon meilleurs que ceux des amateurs de l'U. S. F. S. A. sur les mêmes distances. Et ce n'est pas fini, la journée du 9 juillet, dans laquelle est intercalée la finale des principales épreuves, le prouvera, je l'espère, définitivement. Voici les résultats :

**100 mètres 1<sup>re</sup> série** (éliminatoire): 1, Méru (Stade Lyonnais) 2, Chabieux (Club pédestre lyonnais), à une demi-poitrine. Temps 11" 4/5. Course magnifique des deux premiers qui luttent coude à coude jusqu'au poteau où Méru prend un léger avantage.

**2<sup>e</sup> série** (éliminatoire) — 1, Fauroux (Club pédestre et vélocipédique) ; 2, Pinet (Club pédestre et vélocipédique), temps 12".

A 50 mètres du poteau, Pinet, le plus sérieux concurrent de Fauroux, abandonne, celui-ci finit alors tranquillement le parcours en 12" juste.

**La finale** qui réunira Fauroux, Méru et le meilleur second, Chabieux, se courra le 9 juillet.

**400 mètres haies** : 1, Fauroux (C. P. V.) ; 2, Chabieux (C. P. L.) ; 3, Gautier (C. P. L.) ; 4, Janin (S. L.). Temps, 4' 7". Fauroux gagne de 3 mètres facilement, le 3<sup>e</sup> à un mètre.

**Saut à la perche** — 1, Fauroux, 2 m. 70 (C. P. V.) ; 2, Janin (S. L.) ; 3, Chabieux (C. P. L.).

Fauroux, malgré son peu d'entraînement à la perche, élimine vite tous ses concurrents en sautant 2 m. 70. Malgré plusieurs tentatives pour sauter 2 m. 75, il ne peut y arriver étant fatigué.

**2.000 mètres Course** — 1, Fauroux (C. P. V.) ; 2, Gautier (C. P. L.), à 5 mètres ; 3, Pinet (C. P. V.) à 4 m. 50. Temps, 6' 47" 4/5.

C'est encore à Fauroux qui, le matin, s'était adjugé une course internationale de 800 mètres à l'Arbresle, que revient ce championnat. La course a été menée de bout en bout par Gautier; au dernier tour, Fauroux se dégage pour gagner de 5 mètres sur Gautier qui a fourni lui aussi, une belle course, car il ne s'était pas entraîné depuis cet hiver.

A signaler l'absence de Pacoud, du Cercle des Sports que nous avions pronostiqué comme gagnant, mais qui, du reste, comme tous ceux de son club, ne s'est pas présenté au départ.

L'épreuve de l'heure-marche a été renvoyée au 9 juillet dans la matinée.

Le jury était composé de M. Champagnon, starter, Chavelle, juge à l'arrivée, Martelat et Brochu, chronométrateurs, Tarin, délégué aux coureurs, Léon Faure, juge arbitre.

La seconde journée des championnats se disputera le 9 juillet, sur les distances suivantes: finale du 100 mètres, 400 mètres plat, 1 heure course, sauts en longueur et hauteur, lancement du poids.

V. BROCHU.

## Club Pédestre Lyonnais.

(76, rue Tronchet, café de la Nouvelle Marine).

Demain dimanche, se courront les épreuves annoncées plus haut, au Vélodrome du parc de la Tête-d'Or, à 8 heures 1/2 du matin. En conséquence, MM. les coureurs voudront bien être présents à cette réunion, qui servira d'entraînement aux Championnats de France devant se disputer le 16 juillet à Paris.

♣ Ce soir, à 9 heures très précises, réunion mensuelle, et prière à MM. les Sociétaires d'être tous présents; plusieurs questions importantes étant à l'ordre du jour. L. F.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE &amp; Co, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.

## GYMNASTIQUE



**SAINT-RAMBERT-L'ILE-BARBE.** — La Société de gymnastique *Patrie* nous informe qu'elle organise dans son local, 56, rue des Docks, Lyon-Vaise, un cours de démonstration qui portera spécialement sur les mouvements d'ensemble du concours du 3 septembre.

Ce cours auquel sont conviées toutes les sociétés invitées aura lieu le 9 juillet, à 2 heures précises. Les membres de la délégation de la Société aux fêtes de Villeurbanne, le 2 juillet, sont priés de se réunir à 11 heures précises au local; grande tenue.

**TAIN.** — A l'occasion du concours de boules, l'*Avant-Garde Tainoise* donnera une séance de gymnastique, dimanche prochain, 2 juillet à 3 heures de l'après-midi.

## SPECTACLES



## CONCERTS

## Aux Folies-Bergère

Samedi dernier, nous étions convoqués à l'ouverture du nouveau concert d'été installé par M. Boerio, dans le vaste hall de l'avenue de Noailles, et nous avons hâte de dire que nous avons emporté une bonne opinion de cette soirée de début, aussi bien pour la direction que pour la troupe.

Il a bien fallu faire la part des tâtonnements et des mille petits incidents auxquels ne peut échapper, en pareille circonstance, un directeur si habile et si rompu au métier qu'il soit. Le plus qu'on puisse exiger de lui, c'est que l'ensemble qu'il présente soit bon, et les artistes en vedette que M. Boerio nous a fait entendre ont tous de la valeur.

Mlles B. de Kherville et Renée Solange ont eu les honneurs de la soirée, ainsi que le Trio Phocéén et, dans la partie attractive, les Nogia et les Salma brothers, jongleurs parfaits, même s'ils n'étaient pas Egyptiens.

L'orchestre est bon; le personnel aimable, et M. Dorry, le dévoué secrétaire de la direction, a été pour nous, plein d'attentions.

Le succès de l'ouverture s'est ainsi affirmé pendant la semaine et les nouveaux débuts de jeudi, ceux du zouave Martin, n'ont fait que l'accentuer.

A quand quelque chose de sensationnel? M. Boerio est trop intelligent pour ne pas tirer tout le parti possible de la belle salle des Folies-Bergère qu'il a su déjà rendre si agréable aux yeux et si confortable.

FIRLUTH.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**CYCLES.** — **Thimonier et cie;** Constructeurs-Mécaniciens. 21, rue Terme, Roulière, 260 fr., Course, 325 fr.

**DIVERS.** — **Roche, Bandagiste,** 39, Cours de la Liberté. (Bandages ordinaires et spéciaux. — Hernies — Ceintures — Bas — Varices, etc.)

## CYCLES

Cycles construits avec des pièces de première marque

## J. BOUILLON

MÉCANICIEN

LYON, 26, place Tolozan, 26, LYON

RÉPARATIONS — REMISAGE — ENTRETIEN — ACCESSOIRES

Toutes mes réparations sont garanties